



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le vendredi 20 juin 2014 — Vol. 44 N° 4

Étude des crédits du ministère du Conseil
exécutif (3) : volet Jeunesse

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des relations avec les citoyens

Le vendredi 20 juin 2014 — Vol. 44 N° 4

Table des matières

Jeunesse	1
Remarques préliminaires	1
M. Philippe Couillard	1
M. Dave Turcotte	3
M. Jean-François Roberge	4
Discussion générale	4
Adoption des crédits	24
Documents déposés	24

Autres intervenants

Mme Marguerite Blais, vice-présidente

Mme Caroline Simard
M. David Birnbaum
M. Robert Dutil
M. Raymond Bernier
Mme Marie Montpetit

Note de l'éditeur : Les crédits des volets Conseil exécutif et Réforme des institutions démocratiques du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 19 juin 2014.
Les crédits du volet Affaires autochtones du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 26 juin 2014.
Les crédits des volets Commission d'accès à l'information et Affaires intergouvernementales canadienne du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 2 juillet 2014.
Les crédits du volet Implantation de la stratégie maritime du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des transports et de l'environnement le 19 juin 2014.

Le vendredi 20 juin 2014 — Vol. 44 N° 4

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (3) : volet Jeunesse

(Neuf heures trente et une minutes)

La Présidente (Mme Blais) : À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du volet Jeunesse du portefeuille du Conseil exécutif pour l'exercice financier 2014-2015. Une enveloppe de deux heures a été allouée pour l'étude de ces crédits. Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. M. Fortin (Sherbrooke) est remplacé par Mme Simard (Charlevoix—Côte-de-Beaupré); Mme Rotiroti (Jeanne-Mance—Viger), par M. Billette (Huntingdon); M. Bergeron (Verchères) est remplacé par M. Turcotte (Saint-Jean); et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) est remplacé par M. Roberge (Chambly).

Jeunesse

La Présidente (Mme Blais) : Nous allons débiter par les remarques préliminaires et, avec votre consentement, procéder à une discussion d'ordre général en alternance entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés des oppositions. Deux blocs d'environ 15 minutes sont prévus pour l'opposition officielle et de 10 minutes pour le deuxième groupe de l'opposition, incluant les questions et réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui est alloué à l'étude de ce programme, soit quelques minutes avant l'ajournement de nos travaux.

Puisque nous avons débuté les travaux à 9 h 30 et qu'une période de deux heures doit être consacrée à l'étude de ce programme, y a-t-il consentement pour terminer nos travaux à 11 h 30?

Une voix : Consentement.

La Présidente (Mme Blais) : On a une minute de retard, mais...

M. Couillard : 11 h 30, c'est une bonne idée.

Remarques préliminaires

La Présidente (Mme Blais) : 11 h 30. Alors, sans plus tarder, nous allons débiter par les remarques préliminaires. M. le premier ministre, vous disposez de 10 minutes.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : Merci, Mme la Présidente. Je suis heureux de vous voir présider cette séance. Je voudrais saluer tous mes collègues parlementaires des trois partis représentés autour de cette table; M. Ducharme, à ma gauche, du Secrétariat à la jeunesse; Mme Richard, à ma droite, de mon cabinet; et toutes les personnes de la fonction publique québécoise qui nous font le plaisir et l'honneur d'être avec nous ce matin. Et je veux les remercier pour leur travail.

Alors, Mme la Présidente, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui en tant que titulaire du dossier Jeunesse au sein du gouvernement. On sait que, depuis 2003, la jeunesse fait partie du portefeuille du premier ministre, et c'est une tradition que j'ai tenu à poursuivre. On veut ainsi témoigner à la fois de l'importance capitale de la jeunesse pour le Québec et la nature transversale également des enjeux qui l'affectent.

Depuis l'avènement de la scolarisation obligatoire, l'enfance est fortement conditionnée par une structure sociale coordonnée par l'État, c'est-à-dire l'école, bien sûr, mais c'est encore plus vrai si on considère le soutien offert aux services de garde, qui sont, dans une certaine mesure, un complément ou un préalable à l'école. À l'opposé, à l'âge adulte, le degré de liberté et d'autonomie des citoyens est maximal. Un État bien avisé cherchera à exercer une influence la plus légère possible sur leur vie afin de permettre à tous de laisser libre cours à leurs initiatives, leur créativité et ainsi de réaliser leurs ambitions.

La jeunesse, bien sûr, c'est la phase transitoire entre ces deux situations. C'est un âge de la vie où la plupart des personnes terminent leur formation au niveau collégial et universitaire et entrent sur le marché du travail. Elles passent d'un environnement relativement normé à la liberté de faire leurs propres choix. En même temps, ces choix comprennent souvent la fondation d'une famille, l'acquisition d'une propriété, le démarrage d'une entreprise, des décisions cruciales qui commettront leurs ressources pour la majeure partie de leur vie active.

Toutes les sociétés ont reconnu, au cours des dernières décennies, la position particulière des jeunes adultes dans la société et des besoins singuliers qui en découlent. À cela s'ajoute le fait que les jeunes doivent s'inscrire dans un contexte économique dans lequel l'insertion sur le marché du travail est de plus en plus exigeante. Pour toutes ces

raisons, les pays occidentaux, et autres, ont choisi d'étudier les défis et les besoins des jeunes adultes de façon particulière et de trouver des manières de les soutenir pour les aider à les surmonter. Et je suis heureux de dire à nouveau que le Québec a fait figure de pionnier en ce domaine, puisque la fondation du Secrétariat à la jeunesse remonte à 1983.

Il y a une nouvelle conjoncture qui va s'ajouter au cours des prochaines années, celle d'une situation où leur poids démographique est moins élevé dans la société qu'à toute autre époque de notre histoire. En même temps, les changements démographiques font en sorte que leur importance en tant que relève sociale et économique, elle, n'a jamais été plus grande. Ainsi, le Québec, bien sûr, a plus que jamais besoin de ses jeunes, et les années que nous vivons marquent le tournant à partir duquel ceux qui prennent leur retraite sont plus nombreux que ceux qui entrent sur le marché du travail. Dans ce contexte, tous les jeunes doivent disposer des moyens pour réaliser leur plein potentiel et participer à la vitalité de la société québécoise. La bonne nouvelle, c'est que les occasions seront fort probablement plus nombreuses que jamais et qu'ils seront sollicités de toutes parts, mais cette réalité comporte bien sûr sa part de défis.

Le premier est économique, c'est celui de la productivité. Les Québécois doivent poursuivre leur formation plus longtemps et en plus grand nombre afin de composer une main-d'œuvre instruite, à l'avant-garde de nos concurrents économiques. Il importe donc de garder nos jeunes sur le banc des écoles, des collèges et des universités en même temps que s'offriront à eux et elles des occasions de travail plus nombreuses. Nous devons nous assurer que la formation offerte saura répondre aux besoins de main-d'œuvre. Un grand défi.

Le second défi, d'ailleurs, c'est celui de la famille. Déjà, il est souvent difficile pour les jeunes Québécois et Québécoises d'investir le temps nécessaire à la fondation d'une famille tout en poursuivant leur cheminement de carrière ou d'études. Les demandes qui s'exerceront sur les jeunes dans les années à venir rendront, je crois, cette conciliation de plus en plus ardue, mais, à la fois, de plus en plus nécessaire.

Le troisième défi est social, c'est celui de l'équité et de l'entraide intergénérationnelle et c'est, à plusieurs égards, le plus complexe des trois, celui qui appelle l'État à une vision d'ensemble et à une réponse coordonnée. C'est celui de faire résonner la voix des jeunes dans notre démocratie à un moment où leur nombre est plus faible qu'avant et leur intérêt pour la participation citoyenne parfois inégal. C'est également celui de préserver la conception de la justice sociale que nous avons développée depuis la Révolution tranquille, qui contribue à assurer l'égalité des chances pour toutes les générations tout en revisitant cependant les moyens de la mettre en œuvre.

Nos réponses à ces trois défis devront nécessairement tenir compte du fait que les valeurs des jeunes d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que celles de naguère, que leurs aspirations et leur vision d'eux-mêmes et d'elles-mêmes et du monde ont changé et que cela conditionne la manière dont ils s'investissent dans le rôle des citoyens par rapport à la politique, on le voit, et à la vie de leur communauté.

C'est en tenant compte de toutes ces perspectives que nous avons pris les engagements qui toucheront directement les jeunes dans cinq domaines.

Au chapitre de l'intimidation, le gouvernement tiendra, le 2 octobre prochain, un forum pour aborder cette question de façon intégrée et, en collaborant avec les partis d'opposition, je veux le répéter, apporter des réponses constructives et des actions concrètes pour l'ensemble de la société. On sait que les jeunes, particulièrement ceux et celles qui terminent l'école secondaire ou qui vont à des études collégiales, sont à un âge où malheureusement l'intimidation sévit plus qu'à d'autres. Par ailleurs, la grande familiarité de ces jeunes avec les réseaux sociaux ajoute une autre dimension au phénomène, celle de la cyberintimidation.

Le deuxième grand engagement que nous avons envers les jeunes touche l'éducation et la persévérance scolaire. Nous voulons donner plus de latitude aux écoles pour qu'elles soient davantage à l'écoute de leur communauté. L'aide aux devoirs, les activités parascolaires et le bénévolat ne sont que des composantes sur lesquelles nous entendons mettre l'accent afin de faire des écoles de véritables milieux de vie attractifs pour les jeunes. Il est aussi prévu de faire un effort particulier pour améliorer les occasions éducatives offertes aux jeunes autochtones, notamment dans la mise en œuvre du Plan Nord.

Nous voulons aussi que les jeunes puissent avoir les meilleurs outils en main pour s'insérer avec succès sur le marché du travail. C'est ainsi que nous voulons améliorer la formation professionnelle qui leur est offerte en nous inspirant des meilleurs modèles du monde, par exemple celui de l'Allemagne. Nous souhaitons que les jeunes qui ont l'esprit d'entreprise puissent reprendre plus facilement la relève de nos entrepreneurs, notamment dans nos entreprises agricoles. Les Québécois ont bâti, dans les dernières décennies, un patrimoine d'entreprises remarquable. Nous devons maintenant nous assurer que ce patrimoine soit légué à la nouvelle génération pour que celle-ci puisse le faire prospérer à son tour.

Enfin, notre gouvernement veut que nos jeunes profitent des meilleures conditions pour pouvoir s'établir et fonder une famille et bâtir pour celle-ci un patrimoine durable. L'accès à la propriété est une des meilleures façons de contribuer à ce patrimoine, mais il s'avère de moins en moins abordable pour les jeunes familles, on le voyait encore hier dans les journaux canadiens. C'est pourquoi nous entendons mettre en place des mesures tangibles pour leur permettre de concrétiser ce projet pour mettre un toit solide au-dessus des jeunes familles québécoises.

Je ne pourrais conclure sans parler du legs peut-être le plus important que notre gouvernement désire faire à la jeunesse québécoise et aux générations à venir, je parle ici des finances publiques saines et d'un État qui dépense à la mesure de ses moyens. Je l'ai déjà mentionné, la liberté de choisir est l'une des valeurs auxquelles les jeunes d'aujourd'hui accordent une place centrale. L'état actuel de nos finances publiques pourrait priver le Québec de cette liberté de choix et d'action. Comme notre marge de manœuvre est limitée, nous devons faire des choix importants au nom de l'équité intergénérationnelle. C'est dans cette optique que le discours d'ouverture ainsi que le budget déposé par le ministre des Finances ont introduit la notion de cran d'arrêt pour les finances publiques. On sait qu'aucune nouvelle dépense de programmes ne devrait être instaurée, à moins qu'une économie équivalente soit dégagée.

(9 h 40) •

La Politique québécoise de la jeunesse et les stratégies d'action jeunesse qui ont servi à la mettre en oeuvre ont été des moyens importants pour garantir aux jeunes une participation dans cette solidarité. Je suis conscient de leur importance pour la jeunesse québécoise et pour les organismes qui la représentent, et nous entendons poursuivre la démarche en vue de les renouveler. Ainsi, le Secrétariat à la jeunesse continuera d'être à l'écoute des besoins exprimés par les jeunes et devra, à terme, les traduire en nouvelles orientations. D'ici à ce que ces orientations soient adoptées, la majeure partie des mesures de la Stratégie d'action jeunesse en cours se poursuivront pour l'année 2014-2015.

Le retour à la discipline budgétaire exige toutefois que l'ensemble des missions de l'État soient examinées et évaluées. Il n'y aura exception dans aucun domaine. Et les partenaires jeunesse du gouvernement doivent s'attendre également à ce que leurs activités soient examinées afin que les plus utiles puissent être encouragées et d'autres puissent être améliorées. Je le répète, le fruit de cet exercice sera de redonner au Québec les clés de son véritable potentiel afin que les jeunes puissent ensuite travailler collectivement à le réaliser. Nous entendons laisser aux générations futures un Québec dynamique dirigé par un gouvernement en plein contrôle de ses finances et de ses ressources. Ainsi, elles pourront disposer des marges de manoeuvre leur permettant également d'être libres de leurs propres choix. Merci.

La Présidente (Mme Blais) : Merci, M. le député de Roberval et premier ministre du Québec. J'invite maintenant le porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi, de formation professionnelle, d'alphabétisation et de jeunesse et député de Saint-Jean à faire ses remarques préliminaires, pour une durée de six minutes au maximum.

M. Dave Turcotte

M. Turcotte : Merci beaucoup, Mme la Présidente. On a le mandat, aujourd'hui, d'étudier les crédits pour la Jeunesse à l'Assemblée nationale, on a cette responsabilité, peu importe le parti politique que nous représentons. Mais je crois qu'il est important quand même de faire le point sur la situation actuelle.

Le 7 avril dernier, il y a eu une élection, il y a eu un changement de gouvernement, c'est la volonté de la population. Sous notre gouvernement, on a mis fin au conflit étudiant, nous avons mis en place le Sommet sur l'enseignement supérieur, nous avons mis en place des chantiers, des mesures concrètes pour aider nos étudiants suite à ce sommet. Nous avons mis en place la commission Ménard, appelée ainsi dans les médias et dans le jargon populaire, pour étudier ce qui s'est passé durant ce conflit. Mme Marois, la première ministre de l'époque, a annoncé le renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse pour l'année en cours. Elle a aussi mis en place tout un processus de consultation pour la nouvelle politique jeunesse qui datait d'une autre génération.

M. le premier ministre, dans son discours d'ouverture, a mentionné que les jeunes d'aujourd'hui avaient des amis partout sur la scène internationale et pouvaient communiquer sur leurs tablettes. Je vous rappellerais qu'à l'époque de la précédente... bien, l'actuelle politique jeunesse mais précédente, à ce moment-là, on savait comment coller un timbre sur une enveloppe. Maintenant, on s'envoie des textos et des courriels. On a mis en place tout ce processus de consultation là, on a fait le tour du Québec, j'ai eu l'occasion de le faire avec mon collègue Léo Bureau-Blouin, mon collègue député de Terrebonne. On a mis au coeur de l'action, au coeur du dialogue, les jeunes du Québec, peu importe leur origine, peu importe leur région, peu importe leurs idées, parce que c'était important de les entendre. On a mis en place davantage de places en CPE, on a mis en place le vote dans les établissements d'enseignement, on a soutenu davantage les organismes communautaires, qui aident notre monde mais qui aident aussi, bien entendu, nos jeunes. Au coeur de toutes nos grandes politiques, nous avons mis les jeunes : Tous pour l'emploi, la Politique nationale de la ruralité, la politique industrielle.

Depuis le 7 avril, le nouveau gouvernement, de ce qu'on voit dans les crédits, on voit qu'il y a un certain flou. On peut donner le temps... la chance au coureur. Moi, je n'ai pas de problème. Nous allons poser des questions aujourd'hui pour avoir des réponses. Mais, de ce qu'on peut comprendre, c'est 18 % de coupures dans les transferts pour nos jeunes. Quel message ça envoie quand le ministre responsable de la Jeunesse, qui est aussi premier ministre du Québec, accepte ce message-là et qu'on lance dans tous les autres ministères... Quand on voit qu'il y a 17 millions de dollars qui sera coupé dans les mesures d'aide à l'emploi, dans un autre ministère, je le concède... Mais qui, au Québec, a un grand taux de chômage? C'est nos jeunes. Donc, ça touche nos jeunes, 17 millions de dollars de moins. Quel message ça envoie?

Aujourd'hui, j'ai entendu le premier ministre lancer un éclairage nouveau — disons ça comme ça — un éclaircissement dans sa volonté, dans sa stratégie pour renouveler la nouvelle politique. Nous aurons l'occasion d'en débattre davantage. Mais je crois qu'il est important d'envoyer un message clair aux jeunes du Québec que la politique jeunesse sera renouvelée, que les mesures de la Stratégie d'action jeunesse pourront aussi... pour le temps qu'il reste à la nouvelle politique, seront maintenues. Les places en CPE, c'est nos jeunes familles, c'est important. Le Sommet sur l'enseignement supérieur, les mesures qui en découlent, c'est comme si ça n'existait plus.

Je sais, c'est sûrement un oubli, sûrement un oubli de la part des gens autour du premier ministre, je ne le mets pas responsable de ça, mais je peux comprendre, avec tout ce flou ou ces coupures au niveau de la jeunesse, qu'il n'est pas fier de dire qu'il est ministre responsable de la Jeunesse, je peux comprendre que c'est un oubli de ne pas le mentionner sur son site Internet lors de son serment. Mais je crois que, M. le premier ministre, c'est important d'envoyer un message clair aux jeunes, que vous êtes un nouveau premier ministre et que vous lancez un message clair que vous n'êtes pas comme votre prédécesseur au Parti libéral. C'est un service que je veux vous rendre, c'est un service que je veux rendre aux jeunes du Québec.

Mais je crois que c'est important qu'on pose des questions aujourd'hui, comme opposition officielle, pour les groupes qui s'occupent des jeunes, pour les jeunes du Québec, mais aussi pour l'ensemble de notre relève qui, dans quelques années, seront ici avec nous et qui feront cet exercice, eux aussi, des crédits. Je vous remercie beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Blais) : Merci beaucoup, M. le député de Saint-Jean. J'invite maintenant le porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de sciences et député de Chambly à faire ses remarques préliminaires pour un maximum de quatre minutes.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. Alors, je veux saluer mes collègues de l'opposition officielle, tout le monde du gouvernement, en avant, et je veux remercier toutes les personnes qui se sont déplacées pour être ici aujourd'hui. Je pense que ça témoigne de l'importance des dossiers jeunesse pour beaucoup d'acteurs au Québec.

Les dossiers jeunesse, c'est des dossiers qui transcendent tous les autres, comme l'a dit le premier ministre. Comme on dit dans mon ancien métier, c'est transversal. Alors, évidemment que ça touche l'éducation, que ça touche les forums, les endroits où les jeunes peuvent s'exprimer. Mais les dossiers de la jeunesse, ça va plus loin que ça, ça touche l'économie. Donc, quand on bâtit l'économie, évidemment que c'est quelque chose qu'on bâtit, qu'on met de l'avant pour la jeunesse. C'est un espoir qu'au bout du parcours scolaire il y a un emploi stimulant, bien rémunéré et qu'il y a une place qui attend les jeunes. Quand les jeunes se découragent, souvent c'est parce qu'ils ont l'impression que l'avenir est bouché, et il faut déboucher cet avenir-là, il faut qu'il y ait un endroit sur le marché du travail qui attende les jeunes et qu'ils se disent qu'ils vont pouvoir la prendre, leur place dans la société. Donc, pour l'économie, c'est important.

Évidemment que, quand on parle de jeunesse, on est obligé d'aborder le dossier de l'environnement. Puis je pense qu'à partir de maintenant au Québec, tout développement doit être durable. Puiser dans nos ressources naturelles, les exploiter, c'est normal. De tout temps, je pense qu'à travers l'histoire toutes les sociétés, toutes les cultures l'ont fait. Sauf que, depuis une centaine d'années, à cause... ou malgré nos avancées techniques, la façon avec laquelle on s'est mis à puiser dans nos ressources naturelles, avec tant d'agressivité qu'on en est venus à remettre en question l'équilibre des forces, l'équilibre de la nature... Et je pense qu'on ne peut plus saccager l'environnement au nom de la croissance économique. Donc, j'ai parlé tout à l'heure que c'était important, d'assurer la croissance économique pour les jeunes, mais on ne peut pas sacrifier l'environnement pour ça. C'est un équilibre précaire qu'il va falloir retrouver, parce que je pense qu'en ce moment on est en déséquilibre.

Il va falloir se retourner vers la sagesse de nos ancêtres au temps de la Nouvelle-France, quand ils recevaient un petit terrain, un lopin de terre, là, qu'ils avaient la sagesse d'avoir un petit coin pour leur potager, à peu près 50 % pour l'agriculture, puis, au fond, il y avait la terre à bois. Ce n'était pas parce qu'ils étaient trop paresseux pour défricher la terre au complet, c'est parce qu'ils étaient assez sages pour laisser au fond de la terre une zone protégée, une zone où il allait y avoir l'écosystème qui allait rester là pour qu'ils puissent chasser et trapper, pour qu'il y ait une terre à bois, parce qu'on chauffait au bois à cette époque-là, et qu'eux puissent chauffer, leurs enfants pourront encore se chauffer et leurs enfants de leurs enfants, de leurs enfants. Je pense qu'on a perdu un peu cette perspective-là aujourd'hui. Il va falloir revenir à cette sagesse de nos ancêtres.

Mme la Présidente, je veux inviter le premier ministre et tous mes collègues députés dans cette salle à agir et à intervenir dans une perspective d'équité intergénérationnelle pour qu'on laisse au Québec un environnement durable, mais qu'on bâtisse un véritable Québec durable. Merci.

Discussion générale

La Présidente (Mme Blais) : Merci, M. le député de Chambly, merci pour ces remarques préliminaires. Je vais maintenant inviter le représentant de l'opposition officielle, le député de Saint-Jean, à prendre la parole pour une période de 15 minutes.

• (9 h 50) •

M. Turcotte : Merci beaucoup, Mme la présidente. Ma première question, M. le premier ministre, vous ne serez pas surpris, ce sera sur le renouvellement de la politique jeunesse. J'aimerais savoir, vous avez évalué les... lors de... Sous notre gouvernement, nous avons mis en place un processus de consultation, une grande tournée qui était beaucoup organisée par les forums jeunesse dans différentes régions. Maintenant que cette tournée est terminée, est-ce que vous avez le décompte final des coûts de cette tournée, la partie du gouvernement, mais aussi toute la partie des organismes qui ont travaillé avec le gouvernement, avec le Secrétariat à la jeunesse, et leur contribution à eux, notamment les forums jeunesse?

La Présidente (Mme Blais) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Alors, merci, Mme la Présidente. J'ai oublié de saluer le personnel de la commission, également, que je voudrais remercier pour leur présence ce matin. Puis on m'a également signalé, et je suis heureux de l'apprendre, que nos deux collègues des oppositions ont été actifs dans les mouvements jeunesse, et même monsieur qui est ici pour les assister, avec la FEUQ, je pense, dans les deux cas, et également Force Jeunesse, je crois, dans votre cas. C'est bien, ça montre un vécu, dans ces questions-là, qui me plaît beaucoup.

Alors, je vais répondre directement à votre question : les coûts de la tournée, les dépenses effectuées par le ministère pour les visites et rencontres dans les régions du Québec. Alors, on a la date de chaque arrêt de la tournée à laquelle vous avez participé, de la Gaspésie, en août 2013, jusqu'au Centre-du-Québec, en juin 2013, et le coût total a été de près de 60 000 \$, 59 761 \$ pour être plus précis.

La Présidente (Mme Blais) : M. le député.

M. Turcotte : Ça, c'est le montant du coût du Secrétariat à la jeunesse, mais la partie des forums jeunesse, est-ce que vous avez cette information? Ou des autres organismes sur le terrain, parce que les gens ont contribué...

M. Couillard : On me dit qu'il n'y a aucun coût qui a été engagé par les forums jeunesse.

M. Turcotte : Est-ce que, suite à ça, vous... je comprends que ce n'était pas nécessairement votre initiative, là, mais, suite à ça, est-ce que vous, personnellement, vous avez regardé, consulté, lu ce qui s'était dit dans cette tournée?

La Présidente (Mme Blais) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Merci, Mme la Présidente. Alors, d'abord, c'était une bonne initiative de faire cette tournée, puis je vous félicite également, je crois que notre collègue y a participé, à cette tournée, de même que le précédent député de Laval-des-Rapides, M. Bureau-Blouin, qui d'ailleurs vient d'être, je crois, désigné comme président de l'aile jeunesse de son parti...

M. Turcotte : Pas encore.

M. Couillard : Pas encore? J'ai cru que c'était officiel.

M. Turcotte : En fin de semaine. Il ne faut pas...

M. Couillard : Bon, anticipons que c'est possible...

M. Turcotte : Oui, oui.

M. Couillard : ...et, si, par hasard, ça devait se produire, on lui adresse d'avance nos félicitations.

M. Turcotte : Il est le seul candidat, donc ça devrait bien aller.

M. Couillard : En général, c'est assez annonciateur de succès, ça, lors d'une élection.

M. Turcotte : Mais c'est sous-estimer le Parti québécois.

M. Couillard : Ah, bon!

M. Turcotte : On a des capacités...

M. Couillard : O.K. Alors, je vais compléter ma réponse de tantôt avant d'aller plus loin dans votre deuxième question. Parce qu'on a rajouté des éléments de coûts, je pense, qu'il est intéressant pour les parlementaires et le public de connaître. Je vous ai mentionné déjà les tournées régionales de consultation, 59 761 \$, ça, c'est pour l'hébergement, les déplacements et les repas; il y a également un site web interactif, dont certainement vous vous souvenez, conception, réalisation et entretien pour 52 992 \$; les communications, publicité, capsules vidéo, outils promotionnels, 56 564 \$; et la rédaction, préparation, on indique même la traduction du livre blanc de la politique jeunesse, 17 191 \$. Donc, si on regarde non seulement la tournée, mais le coût de la démarche totale qui a mené... qui a suivi la consultation et la rédaction du livre blanc, c'est 186 508 \$. Il y avait également quatre employés du secrétariat qui étaient mis en disponibilité pour la tournée et, bien sûr, le personnel politique que notre collègue connaît bien.

Alors, il n'est pas dans notre intention de refaire le travail. On ne balaie pas, nous, ce qui a été fait auparavant, et on y accorde même toutes les qualités lorsqu'elles doivent être reconnues. D'ailleurs, je suis heureux de dire que ma consœur la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, qui est adjointe parlementaire, a la responsabilité spécifique de ce dossier. Alors, on lui a demandé, bien sûr, sachant qu'on prolonge l'exercice d'un an, la stratégie en cours, sachant que la précédente stratégie date, comme vous le dites très bien, d'une génération précédente, qui est, en fait, la génération de mes enfants quand j'y pense, 1981, à peu près, je crois, que c'était...

M. Turcotte : 2001.

M. Couillard : 2001. Mais 1981 auparavant? Il y avait...

M. Turcotte : 1983.

M. Couillard : 1983, c'est la création du secrétariat, mais il y avait eu une première politique à ce moment-là. Alors, on a changé d'époque depuis ce moment-là. Donc, la députée, notre consœur, va faire le bilan du livre blanc, également consulter peut-être des groupes qui n'ont pas pu participer à la tournée, pour ajouter de l'information, et pendant qu'on poursuit la stratégie actuelle pour un an, préparer la prochaine stratégie jeunesse. D'abord, l'opportunité d'en faire une : Est-ce qu'il y a assez d'éléments nouveaux qui justifient de faire une stratégie complète, ou on peut tout simplement dire qu'on ajuste la stratégie précédente puis qu'on la fait évoluer, ou ça nécessite une nouvelle stratégie? Elle

à ce travail d'évaluation à faire au cours de l'été et de l'automne. Donc, à la fin de l'année, on devrait être en mesure de nous prononcer sur la réédition d'une nouvelle stratégie ou la prolongation, tout simplement, de la stratégie en cours avec un ajustement ou une bonification de certaines mesures suite au travail qui sera fait.

La Présidente (Mme Blais) : M. le député de Chambly... excusez-moi, Saint-Jean.

M. Turcotte : C'est mon voisin.

La Présidente (Mme Blais) : Un lapsus.

M. Turcotte : C'est mon voisin de table et de comté. C'est correct. Mais je comprends ce que vous me dites, M. le premier ministre, mais vous avez assez d'expérience politique pour savoir qu'il y a une différence entre une stratégie et une politique. Je vous entends parler beaucoup du renouvellement de la stratégie. Est-ce que vous mettez dans vos cartons de renouveler la politique et d'avoir une stratégie nouvelle ou modifiée qui découle de cette nouvelle politique?

La Présidente (Mme Blais) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Alors, effectivement, je vais clarifier, là. La stratégie qui découle de la précédente politique, elle va être poursuivie d'un an. Ce qui est à décider maintenant : Est-ce qu'on fait une nouvelle politique avec une nouvelle stratégie ou on dit : Dans l'ensemble, les actions qui sont déployées sont bonnes? On a consulté d'autres groupes, on a regardé le livre blanc, il s'agit juste d'ajuster certaines mesures sans nécessairement faire une nouvelle politique qui consume beaucoup d'énergie, hein, dans un secrétariat, dans un gouvernement. Cependant, si on trouve que le changement générationnel, ou d'époque, ou de besoins est si important, c'est clairement nécessaire, à ce moment-là, de faire une nouvelle politique. Alors, c'est le travail d'évaluation qu'on fait actuellement.

La Présidente (Mme Blais) : M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Merci, Mme la Présidente. Est-ce que je comprends des propos du premier ministre actuel que vous nous dites que... Parce que vous savez qu'il y a des groupes qui sont en attente actuellement, qui ont préparé des réflexions en vue de... Nous, nous avons annoncé la tenue d'une commission parlementaire sur le livre blanc pour peaufiner, consulter davantage, parce qu'un livre blanc, c'est un livre blanc, ce n'est pas une politique, c'est une ébauche de politique. Est-ce que je comprends que la commission parlementaire ne se tiendra pas? Est-ce que vous avez réfléchi sur la façon... Parce que j'entends que vous me dites que vous aurez encore des consultations. Sous quelle forme ces consultations se feront? Est-ce que ce sera en commission parlementaire, où tous les députés, peu importe leur parti politique, pourront participer, ou ce sera une autre forme de consultation?

La Présidente (Mme Blais) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Alors, notre consœur va faire les rencontres, bien sûr, accompagnée par le personnel du secrétariat, avec les groupes qui auraient voulu s'exprimer lors de la tournée et qui n'ont pas pu le faire, et par la suite ça découle de la décision qu'on prendra. Si on décide d'aller de l'avant vers, en fait, la prolongation du livre blanc qui nous amenait vers une nouvelle politique, bien c'est clair qu'il faut faire un exercice de débat parlementaire à ce moment-là. On n'est pas arrivés maintenant. Donc, ça n'arrivera pas cet automne, clairement. L'automne va être utilisé pour faire la réflexion.

Si on est dans l'embranchement qui nous amène vers une nouvelle politique, donc un exercice profond de renouvellement, c'est clair qu'il faut incorporer là-dedans un passage en commission parlementaire. Cependant, si on décide, on fait l'évaluation qu'il s'agit d'ajustements ou d'améliorations de mesures, bien là le besoin n'est pas aussi évident. Donc, ça découle vraiment du choix qui sera fait entre le besoin d'une nouvelle politique ou l'ajustement, tout simplement, de la stratégie ou des moyens d'action qui sont actuellement en développement.

La Présidente (Mme Blais) : Il vous reste 6 min 30 s.

M. Turcotte : C'est correct. Je reviens à ma question qu'on a déviée un peu, mais c'est correct, on échange sur le même enjeu. J'ai posé la question tantôt si vous, personnellement, vous aviez consulté les idées, les opinions, les commentaires des jeunes qui ont été entendus durant cette tournée-là? Est-ce que vous avez consulté le livre blanc? Est-ce que vous vous êtes fait une tête, vous, personnellement, comme ministre responsable de la Jeunesse?

• (10 heures) •

M. Couillard : Bien, j'ai lu, bien sûr, des résumés. Vous comprendrez que j'ai quelques dossiers à suivre, mais j'ai eu un bon résumé du livre blanc et des choses qui ont été mentionnées. J'ai également noté, comme je l'ai dit tantôt, que certains groupes auraient voulu être entendus et n'ont pas pu l'être, certainement par manque de temps. Donc, on va leur demander de se présenter à nous. Et je demanderai à ma consœur de faire cette évaluation lorsqu'elle les aura rencontrés, comme je le disais tantôt.

M. Turcotte : O.K. Donc, ce que je comprends, c'est que vous n'excluez pas la commission parlementaire, selon votre réflexion en fonction des groupes que vous rencontrerez prochainement, ou votre adjointe parlementaire, l'équipe du Secrétariat à la jeunesse. Là, je suis inclusif dans mon «nous»... dans votre «vous», plutôt.

M. Couillard : C'est une bonne habitude à prendre.

M. Turcotte : Et donc vous n'excluez pas la commission parlementaire, mais je comprends que ce n'est pas nécessairement ce qui arrivera.

M. Couillard : Effectivement, Mme la Présidente, l'élément déterminant, comme je l'ai dit, c'est la décision qu'on prendra, par exemple, de préparer une nouvelle stratégie. Donc, à ce moment-là, il y aura certainement lieu de tenir un exercice de commission parlementaire. Mais, s'il n'y a pas de nouvelle politique à l'horizon et qu'on juge, suite au livre blanc, suite aux rencontres qu'on fait, qu'il s'agit essentiellement de bonifier certaines mesures plutôt que de diluer ou d'augmenter les actions devant nous, à ce moment-là, ça ne sera peut-être pas le même niveau de nécessité. Donc, la décision fondamentale, c'est : nouvelle politique ou pas.

La Présidente (Mme Blais) : M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je vais profiter de l'occasion pour saluer nos jeunes qui nous visitent, qui sont dans les tribunes. Je ne sais pas de quelle école ils sont, mais ils sont nombreux, et des jeunes qui... Comme c'est un peu pour eux qu'on travaille aujourd'hui, nous sommes en train de faire les crédits jeunesse, justement, du gouvernement, donc c'est pas mal vos crédits, donc les dépenses qui sont...

M. Couillard : Et puis de saluer le député de Huntingdon, bien sûr, qui...

M. Turcotte : Ah! qui est là? Bon. Bien oui, Stéphane... Ah! excusez-moi, le député de Huntingdon, mon autre voisin de circonscription.

M. Couillard : Voilà. Vous êtes bien encadré.

M. Turcotte : Eh oui! Mais là... encadré ou entouré, j'aimerais mieux entouré qu'encadré, hein?

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Couillard : J'ai choisi mon verbe.

M. Turcotte : Oui. C'est vrai que c'est votre whip, donc la discipline, il s'y connaît.

M. le premier ministre, j'aimerais... Vous avez mentionné tantôt que la prochaine... que l'actuelle Stratégie d'action jeunesse sera renouvelée pour un an. Dans les crédits, c'est mentionné que le montant de 8,5 millions qui est en moins dans les transferts à la jeunesse est lié au fait que la... est lié à la fin de la Stratégie d'action jeunesse actuelle. Donc, j'aimerais comprendre cette nuance-là, là, que vous apportez.

M. Couillard : Bon, d'abord, on va éclaircir rapidement la question pour dire que ce retrait de 8,5 millions aux crédits, il n'est pas lié à l'élément que vous mentionnez. D'ailleurs, il était connu de l'administration précédente et préparé également.

Il s'agit de deux éléments fondamentaux. D'abord, c'est que les ententes multiples avec la fondation Chagnon sont continuées, mais elles s'appuient sur un surplus accumulé de 20 millions de dollars qui n'ont pas été engagés. Donc, plutôt que d'avoir de l'argent neuf ou des crédits, allons puiser dans ce surplus non utilisé pour continuer des actions de la commission Chagnon. Ça, c'est à peu près... La fondation Chagnon. C'est à peu près la moitié ou un peu plus de la moitié de la somme. L'autre moitié, ce sont les ententes de service avec les différents ministères, notamment le ministère de l'Éducation, de la Famille et de Santé et de Services sociaux.

Alors, dans ces cas-là, les ententes, en termes de transferts financiers, s'interrompent et les services continuent, les programmes continuent, mais sont pris en charge par des ministères qui ont, comme vous le savez, des budgets considérables et qui ont déjà pris l'engagement de continuer l'ensemble de ces mesures, autant à l'Éducation qu'à la Famille, qu'à la Santé et Services sociaux. Donc, oui, il y a un retrait de 8,5 millions de dollars, mais ça s'explique, comme on le savait d'ailleurs à l'administration précédente, d'une part par l'accumulation du surplus de la fondation Chagnon et la possibilité pour les ministères désignés de prendre en charge eux-mêmes ou elles-mêmes les missions ou les actions spécifiques qui découlent de leurs responsabilités.

La Présidente (Mme Blais) : Vous disposez de 1 min 30 s.

M. Turcotte : Je vais la transférer sur le prochain bloc, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Blais) : Parfait. Merci beaucoup. J'invite maintenant un membre du gouvernement à prendre la parole. Vous disposez de 12 minutes. Et je reconnais votre adjointe parlementaire, M. le premier ministre, qui est députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Mme Simard : Merci, Mme la Présidente. D'abord, je veux également profiter de l'occasion pour saluer le premier ministre, et vous-même, ainsi que mes collègues des oppositions, et bien sûr mes collègues qui sont ici.

Malheureusement, les jeunes nous ont quittés, alors ça sera pour une autre fois. Partenaires également de la jeunesse, avec qui j'ai eu l'occasion de m'entretenir au départ, merci d'être ici.

Alors, on a parlé... Le député de Saint-Jean a interrogé le premier ministre sur la stratégie jeunesse, mais j'aimerais qu'on y revienne et qu'on remette davantage en contexte ce qu'est la stratégie jeunesse. On sait, d'abord, que la Stratégie action jeunesse était prévue de 2009 à 2014, comme il a été mentionné tout à l'heure. Cependant, il y a eu trois stratégies qui ont, donc, été mises en place. On parle d'abord de la stratégie de 2003 à 2006, ensuite de celle de 2006 à 2009 ainsi que la dernière dont il questionne, de 2009 à 2014.

Donc, la Politique québécoise de la jeunesse ainsi que les stratégies action jeunesse visent à aider les jeunes à se développer au sein de notre société, ce qui est essentiel, bien sûr, et ont une portée d'équité intergénérationnelle. La dernière Stratégie d'action jeunesse a permis, au cours des cinq dernières années, de soutenir plus d'une centaine de moyens d'action. Et, comme vous l'avez mentionné, M. le premier ministre, dans vos remarques préliminaires et comme vous avez discuté avec le député de Saint-Jean brièvement, nous poursuivrons la Stratégie action jeunesse en 2014-2015, et donc elle viendra à échéance le 31 mars 2015.

Dans le but d'informer l'ensemble des personnes maintenant réunies ici aujourd'hui et celles qui nous écoutent à la maison, j'aimerais entendre le premier ministre et savoir... qu'il nous explique comment s'articule, exactement, cette stratégie.

La Présidente (Mme Blais) : Alors, la parole est à vous, M. le premier ministre.

M. Couillard : Merci, Mme la Présidente, puis encore mes salutations à notre consoeur. Alors, effectivement, la dernière stratégie d'action 2009-2014, découlant de la politique précédente — c'est la troisième? — ...

Une voix : C'est le troisième plan d'action.

M. Couillard : ...troisième plan d'action ou stratégie d'action qui découle de la politique, a été lancée en mars 1999 et s'étale sur 2009-2014, et on vient de dire qu'on allait la prolonger pour 2014-2015. Alors, je pense que le meilleur moyen de la résumer — puis on pourra aller dans certains détails par la suite — c'est de parler des six grands défis. Et tantôt, si je disais qu'on ferait une évaluation du besoin réel de faire une autre politique large, c'est que ces six grands défis me semblent toujours d'actualité et me semblent toujours prioritaires. Alors, il s'agit du défi de l'éducation et de l'emploi, de l'entrepreneuriat, de la santé, des régions, de la diversité et de l'environnement. Il me semble, à première vue, que ces blocs, ou ces orientations, ou ces défis demeurent très, très actuels en 2014 et au cours des prochaines années.

Alors, il y avait déjà, bien sûr, outre ces défis, des moyens qui ont été mis en oeuvre par 260 partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, 291 conventions de subvention, quatre ententes interministérielles, et elles se terminaient le 31 mars, mais, comme on l'a dit, on va poursuivre le plan d'action au cours des prochains mois. Lors de son lancement, cette stratégie représentait les investissements annoncés de plus de 2 milliards sur cinq ans, dont 250 millions provenaient du Secrétariat à la jeunesse.

Prenons rapidement les défis un par un. Celui de l'éducation et de l'emploi a comme but de combattre le décrochage scolaire, de faciliter le choix de carrière, de favoriser le passage à la vie active et le maintien en emploi, de permettre la conciliation travail-famille-études et de préparer les jeunes au nouvel espace mondial. Là-dessus, ils en savent souvent plus que nous sur le nouvel espace mondial. Le défi de l'éducation et de l'emploi regroupe 40 moyens d'action, dont huit sont sous la responsabilité exclusive du Secrétariat à la jeunesse, quatre font l'objet d'une entente interministérielle avec les ministères que j'ai mentionnés tantôt, surtout Santé et Services sociaux, Éducation et Famille, et 28 sont sous la responsabilité d'autres ministères et organismes.

Passons maintenant au défi de l'entrepreneuriat. Il s'agit d'intensifier le développement de la culture entrepreneuriale, favoriser la réussite des jeunes entrepreneurs, initier aux réalités mondiales de l'entrepreneuriat. 29 moyens d'action, dont 23 sont sous la responsabilité exclusive du secrétariat, deux par ententes interministérielles, et quatre avec le ministère de l'Éducation, et quatre avec d'autres ministères et organismes.

Le défi de la santé, bien, bien sûr, la prévention. À l'époque la plus précoce de la vie, c'est là qu'on doit acquérir ses habitudes et les bonnes habitudes de vie, favoriser, donc, l'acquisition de saines habitudes de vie, prévenir et agir sur les comportements à risque. Il y a 12 moyens d'action, dont sept, bien sûr, sont sous l'égide du ministère de la Santé et des Services sociaux et cinq sous la responsabilité d'autres ministères.

Les régions, favoriser la présence des jeunes et, je dirais, le retour des jeunes dans toutes les régions du Québec, encourager l'engagement dans le milieu de vie et — c'est très important — favoriser l'implication des jeunes autochtones dans leur communauté et dans la société québécoise. 16 moyens d'action sous la responsabilité exclusive du Secrétariat à la jeunesse, un fait l'objet d'une entente avec le Secrétariat aux affaires autochtones et quatre, d'autres ministères et organismes.

• (10 h 10) •

La diversité, dont il a été beaucoup question au cours des derniers mois. Donc, les objectifs sont de favoriser le respect de la diversité, soutenir la participation sociale des jeunes issus de l'immigration. On dit souvent que la génération est en décroissance par rapport à l'année précédente. C'est une première, c'est la première année où on observe que le nombre de personnes, au Québec, âgées de 15 à 64 ans diminue par rapport à l'année précédente, ce qui est un moment charnière dans l'évolution de la démographie du Québec. Et, à côté de ça, on nous indique que — si ce n'est déjà fait, ce le sera très bientôt — la majeure partie ou la majorité des nouveaux ménages qui s'installeront au Québec proviendront de l'immigration. Et c'est une tendance qui est celle du Québec, mais qui est également celle de nombreuses autres sociétés. Le défi de la diversité regroupe 10 moyens d'action, dont un est sous la responsabilité exclusive du secrétariat et neuf, d'autres ministères et organismes.

Le défi de l'environnement, notre collègue y a fait allusion. D'ailleurs, il a soulevé plusieurs éléments très intéressants, et j'espère qu'on pourra échanger là-dessus au cours de cette session. Mais l'objectif, bien sûr, c'est de développer l'expertise environnementale parce que la préoccupation de cette nouvelle génération, elle est là, il n'y a pas de doute. Trois moyens d'action dont... tous sous la responsabilité du secrétariat.

Alors, voilà, en gros, le résumé. Et je pense que ce qui est intéressant, c'est peut-être de répéter que ces six défis me semblent très actuels, d'où la réflexion à tenir quant à la nécessité soit de les améliorer, de les bonifier, de les préciser ou de faire une nouvelle politique. Mais, avant de prendre la décision, la réflexion à avoir : Quelle est la valeur ajoutée d'une nouvelle politique? Et, compte tenu des efforts gouvernementaux que ça nécessite, des ressources qui doivent y être affectées, compte tenu du bon choix qui est devant nous, est-ce qu'on voudrait changer certains défis pour d'autres? Est-ce qu'on veut prioriser certains plus que d'autres? Est-ce qu'on veut les renommer ou les... et les changer de façon de profonde?

Et on va s'appuyer, bien sûr, sur la tournée que le gouvernement précédent a faite, le livre blanc, et également sur les rencontres que notre collègue de Charlevoix—Côte-de-Beaupré aura avec les groupes qui n'ont pas été entendus lors de la tournée. Alors, je pense que c'est effectivement une stratégie d'action ou un plan d'action bien conçu, qui est très bien articulé entre le Secrétariat à la jeunesse et les différents ministères et, je crois, cerne également des priorités et les préoccupations principales de cette jeune génération.

La Présidente (Mme Blais) : Merci, M. le premier ministre. Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, il vous reste 4 min 30 s.

Mme Simard : Merci beaucoup. Alors, j'aimerais maintenant qu'on s'entretienne sur un sujet extrêmement sensible et évidemment d'actualité : la lutte contre l'intimidation. J'aimerais vous partager quelques statistiques.

D'abord, selon l'information qui a été colligée par le ministère de la Sécurité publique, un jeune sur 10 dit avoir été victime d'intimidation. Toujours selon le même ministère, nous avons six jeunes sur 10 qui disent avoir été témoins de gestes d'intimidation. Selon l'Institut de la statistique du Québec, maintenant, 37 % des jeunes disent être victime de cyberintimidation. Il est important de préciser que l'intimidation, bien sûr, ne touche pas uniquement les jeunes, mais que l'ensemble de la société peut être touché dans leur milieu de vie, soit, entre autres, les aînés, pour lesquels j'ai énormément de respect et qui sont vulnérables face à ce phénomène en vertu de leur âge qui peut limiter leurs capacités de réaction.

Je vais quand même aller rapidement. Donc, en 2008, il y avait un plan d'action pour prévenir et traiter la violence. 2008 à 2011, c'était la date de ce plan. Il a été adopté par le gouvernement libéral de l'époque. Ce plan visait, bien sûr, la violence dans les écoles. En tant que députés, nous sommes tous interpellés par cette question qui est préoccupante. Je le suis d'autant plus également de par ma fonction d'adjointe parlementaire, comme vous l'êtes, bien sûr, M. le député de Saint-Jean.

Alors, comme je l'ai mentionné plus tôt, tous les membres de la population, notamment les jeunes et les aînés, le sont. Il m'apparaît essentiel de maintenant mentionner que l'importance d'agir face à cette problématique fait consensus dans tous les partis et dans la communauté en général. Donc, j'aimerais entendre le premier ministre, qui pourrait nous expliquer quels sont les objectifs du forum qu'il a annoncé, forum sur l'intimidation, qui se tiendra le 2 octobre prochain.

La Présidente (Mme Blais) : Nous savons que vous êtes concis. 2 min 30 s.

M. Couillard : Alors, 2 min 30 s, c'est plus que j'attendais, mais il y aura peut-être nécessité de déborder sur un prochain bloc parce que c'est un sujet excessivement important. Je ferais le pari que les gens qui nous écoutent et les personnes présentes dans cette salle ont, chacun, chacune, dans leur famille, dans leur milieu de travail, été en présence ou en connaissance d'un épisode d'intimidation. Je pense qu'on risque peu de se tromper si on fait l'examen rapide de nos neveux, nièces, amis, leurs enfants, les gens dans notre milieu de travail, c'est loin d'être l'exception et malheureusement c'est très fréquent.

Donc, montrer l'importance réelle de ce phénomène-là, pour moi, c'est capital. Parce qu'être au gouvernement ou faire de la politique, c'est, bien sûr, s'occuper des grands dossiers — Plan Nord, la stratégie maritime, les PME — mais c'est avant tout pour améliorer la qualité de vie des gens. Et, s'il y a un élément qui met en cause la qualité de vie des Québécois, c'est bien celui-là. Je l'ai dit à plusieurs reprises puis je le redis, il y a eu assez de larmes versées autour des tables de cuisine, le soir, quand les enfants reviennent de l'école ou autour de la situation d'un aîné qui est menacé soit dans son milieu de vie soit même malheureusement par des membres de la famille parfois, ou des proches, pour qu'on cesse de banaliser l'enjeu. Je pense que la première chose à faire, c'est d'arrêter de dire que c'est banal ou que c'est quelque chose qui est rare. Non, c'est majeur comme enjeu de société. Ça l'est pour moi, ça l'est, je crois, pour l'ensemble des parlementaires, et il faut le mettre à la lumière. La meilleure façon de corriger un problème, c'est de le montrer d'abord et ensuite d'apporter des solutions.

Donc, il y avait effectivement un projet de loi, il y a des moyens d'action qui ont été déposés, puis M. Jasmin Roy, qui était avec nous, a témoigné du fait que ça a eu un impact. Dans les écoles, les gens sont conscients du problème, il y a des moyens d'action et des pistes d'action concrètes qui ont été mis en place. Mais, comme dans tous ces plans d'action ou interventions de gouvernement qui impliquent plusieurs organismes, c'est bien de recentrer les objectifs, de désigner qui sont les responsables, les imputables de différents moyens et de fixer les échéanciers précis afin qu'on puisse véritablement mesurer le progrès.

Donc, il y aura, effectivement, en octobre, un grand forum. Puis je veux répéter mon invitation lancée aux partis d'opposition de travailler avec nous, même en amont, avec la ministre de la Famille et son équipe. Et le monopole

des bonnes idées, ça n'existe pas, comme j'ai dit, et certainement pas dans un sujet semblable. On a bâti le forum autour de trois époques de la vie : la jeunesse, le milieu de vie et les aînés, avec un enjeu transversal de cyberintimidation. Je pense que ce sera l'occasion de faire le point sur cette question et, encore une fois, j'invite les citoyens qui nous écoutent à y participer par le Web et nos collègues également à nous faire des suggestions.

La Présidente (Mme Blais) : Merci beaucoup. C'est maintenant le temps de parole, pour 10 minutes, de la deuxième opposition officielle. Et je reconnais le député de Chambly.

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. Comme député critique en matière d'éducation, j'ai cette chance d'avoir eu, hier, l'occasion de faire les crédits en éducation primaire, secondaire. J'arrive aujourd'hui pour la jeunesse, et il y a définitivement des liens parce qu'on sait bien que, pour que les jeunes prennent leur place sur le marché du travail, bien ils doivent sortir du système avec une qualification qui va leur permettre de s'épanouir puis de réaliser leurs rêves.

Alors, je veux déposer ici un document obtenu hier. J'ai déjà fait quelques photocopies pour être sûr que les gens puissent en prendre connaissance assez rapidement. Il n'y en a peut-être pas assez pour tous, mais je pense que oui. Et, dans ce document déposé hier — il s'en va faire d'autres photocopies — on a appris que le taux de réussite... des fois, on parle du taux de décrochage ou, enfin, du taux de réussite, le taux de réussite au secondaire, à date, là, les chiffres qu'on a, pour 2012, en comptant garçons et filles, c'est d'à peu près 75 %. C'est bien si on se compare à 1950, mais c'est très peu, en 2014 ou, enfin, en 2012, d'avoir seulement 75 % de nos jeunes qui sortent avec le minimum, à mon sens, c'est-à-dire une diplomation, ou une qualification, ou même une attestation secondaire.

Première question très, très, très simple, question de données pour nous aider à faire notre travail de parlementaires puis à orienter : Est-ce qu'il serait possible, s'il vous plaît, d'obtenir le détail... — c'est-à-dire, si on regarde au bas du tableau, il y a diplomation D.E.S., D.E.P., A.S.P., donc diplôme d'études secondaires, diplôme d'études professionnelles et attestation de spécialisation professionnelle — d'avoir les pourcentages isolés pour chacun de ces diplômes-là? Parce que c'est très différent que d'obtenir un diplôme d'études secondaires, qui est un peu un passeport pour le cégep, un diplôme d'études professionnelles et une A.S.P. Donc, est-ce que, s'il vous plaît, il serait possible d'avoir la ventilation des taux de réussite par diplôme?

La Présidente (Mme Blais) : Avant de céder la parole au premier ministre, je veux tout simplement aviser que le document a été déposé à la Commission des relations avec les citoyens, donc c'est un document public. La parole est à vous, M. le premier ministre.

M. Couillard : Merci. Bien, écoutez, c'est clair que ces renseignements ne seront pas au Secrétariat à la jeunesse, ils seront au ministère de l'Éducation. Alors, je suppose qu'hier, lors de l'étude des crédits, notre collègue a fait la même demande, parce que c'est le forum où il faut faire cette demande et...

M. Roberge : On a manqué de temps.

M. Couillard : Oui, mais c'est parce que moi, j'ai déjà fait des crédits de Santé à 22 heures, là, puis je ne sais pas combien il y a d'heures en Éducation, mais il arrivait fréquemment qu'un collègue de l'opposition me demande une donnée spécifique avec plus de ventilation, et ce qu'on faisait à ce moment-là, c'est qu'on disait : Oui, d'ici la fin des travaux ou après la fin des travaux, on communiquera le renseignement à la commission puis aux députés. Alors, je ne sais pas si la demande a été faite formellement hier, cette même demande.

• (10 h 20) •

M. Roberge : Pas précisément celle-ci. J'avais demandé les taux de diplomation, enfin, par diplôme. On m'a donné ceci, qui a... Bon, il y a deux variantes, là, on voit les diplomations et les qualifications. C'est déjà mieux que si on avait simplement su que c'est 75 % de diplomation et qualification. On l'a ventilé en deux grandes catégories, mais ça ne nous aide pas à orienter et à prendre des décisions parce que c'est quand même très différent. Enfin, vous n'avez pas la réponse, ici, ce matin, là, mais on peut quand même dire que cette information-là sera rendue publique et disponible.

M. Couillard : Bien, on pourra demander au... Mme la Présidente, on pourrait demander au secrétariat, même si ce n'est pas véritablement dans leur responsabilité propre, là, de contacter leurs collègues de l'Éducation puis voir si cette donnée existe. Mais je pense que c'est important... on a cinq fois d'exercice de crédits à faire. Souvent, les réponses n'ont pas de réponse... les questions n'ont pas de réponse immédiate, puis il s'agit souvent de questions très pertinentes. Alors, l'idéal, c'est de les déposer au début des crédits, par exemple de l'Éducation, puis d'obtenir la réponse.

Ceci dit, moi, je regarde ces chiffres-là, et effectivement on peut faire mieux puis on doit faire mieux, mais il y a des choses qui sont particulièrement notables. Et je suis certain que nos collègues et la population, qui auront accès à ce document, verront l'importante différence entre le sexe masculin et le sexe féminin. On parle de... on a 75 % de moyenne, mais c'est 69 % pour les garçons et 80 % pour les filles. Alors là, il y a tout un défi devant nous. On serait très heureux d'avoir 80 % au global. On ne serait pas encore parfaits, mais ce serait mieux. Mais le 69 % chez les garçons, voilà quelque chose qui interpelle beaucoup. Puis on sait que le phénomène de la persévérance scolaire ou du décrochage, pour parler moins positivement, touche surtout les garçons.

Alors, là-dessus, il y a plusieurs façons d'intervenir. Puis je dirais quand même qu'il y a eu certains progrès au cours des dernières années. Le taux de diplomation s'est amélioré ou le taux de décrochage a diminué, selon la façon dont vous voulez le regarder. Et on voit qu'il y a certaines façons de faire qui sont très porteuses, là, de succès. Il y a

bien sûr les interventions de haut en bas, du ministère vers le réseau de l'éducation, avec le ratio maître-élèves, la disponibilité des spécialistes comme les orthopédagogues, orthophonistes et autres dans les écoles. Il y a également les éléments du milieu, comme le CREPAS au Lac-Saint-Jean. Je ne sais pas si vos collègues connaissent cette initiative, c'est excellent, ça vient de la communauté.

Donc, tout ne doit pas être fait de haut en bas. Il y a des choses qui jaillissent des communautés qui doivent être encouragées et soutenues. Puis également, puis, je regarde, pour les garçons en particulier, il y a toute cette grande entreprise de revalorisation des métiers techniques, qui souvent sont intéressants et qui donnent un horizon à un jeune qui veut rester à l'école. On pourra en reparler également. Je vois que notre collègue manque de temps un peu, donc je voudrais lui laisser la parole.

La Présidente (Mme Blais) : M. le député de Chambly.

M. Roberge : Merci. Donc, on obtient, en ce moment, à peu près 75 %, là, d'attestations et de diplomations de toutes sortes. Or, dans la plateforme électorale du Parti libéral, il y avait un paragraphe, je dois dire, qui est très pertinent, c'est factuel. Ça dit : «D'ici 2020, c'est 1,4 million de postes qui devront être comblés...» Et là mon commentaire : C'est peut-être le seul avantage du vieillissement de la population, c'est qu'on va avoir besoin de beaucoup de main-d'œuvre. Je retourne au texte : «...31,7 % exigeront minimalement une formation professionnelle ou technique et 40 % une formation universitaire.» Donc, si on fait 32 % plus 40 %, ça veut dire qu'il y a au moins 82 % des gens qui auront besoin d'un diplôme minimal pour combler ces postes-là. Or, on est à 75 %. Donc, je pense qu'il y a un sérieux coup de barre à donner. On parle... C'est dans six ans, là, c'est demain, et on est en dessous du minimum. Est-ce qu'il y a un plan d'action? Est-ce qu'on entend faire de la lutte au décrochage une priorité nationale? Parce que, là, on le voit, on s'en va dans le mur.

La Présidente (Mme Blais) : M. le premier ministre, moins de trois minutes.

M. Couillard : Ah! madame, vous êtes exigeante, Mme la Présidente.

M. Roberge : ...il faut que je revienne.

M. Couillard : C'est ça! Moi, je... D'abord, je qualifie cette question de grande priorité non seulement pour le Québec, mais pour l'économie du Québec. Et j'aurais tendance à l'aborder plus largement. Plutôt que de l'aborder uniquement sous l'angle de la persévérance scolaire, qui est un angle important, je l'aborderais plutôt sous l'angle de l'adéquation entre les emplois nécessaires, requis, et la formation obtenue, et la qualification des gens. Alors là, on aborde la question de façon beaucoup plus large, et ça implique beaucoup de branches du gouvernement. D'ailleurs, mon collègue le député de D'Arcy-McGee, adjoint parlementaire également, est en charge de coordonner les actions des différents ministères et de proposer justement une action gouvernementale intégrée sur la l'adéquation formation-emploi.

Alors, ça touche quoi? Ça touche d'abord les aînés également, bien sûr les jeunes, mais les aînés, qu'on veut garder sur le milieu du travail plus longtemps pour bénéficier de leur expérience. Ça touche l'immigration, l'évaluation des compétences, la sélection des immigrants économiques au Québec de façon à s'assurer que les besoins du marché du travail sont très coordonnés avec la sélection des immigrants. Et puis ça touche également la question qui est soulevée ici, qui est la question de la persévérance scolaire et de la diplomation. Et là vous avez dit 30 quelques pour cent de métiers qui demandent une formation professionnelle et technique. On n'a pas assez valorisé, au cours des dernières années, ces métiers-là. Il faut les valoriser, comme d'autres pays le font, et il faut réformer... ou améliorer, plutôt — j'aime mieux «améliorer» que «réformer» — la formation technique au Québec. Et c'est pour ça qu'on a parlé à plusieurs reprises du modèle allemand qui s'appelle «dual» — probablement que notre collègue est au courant, il est enseignant lui-même — où un beaucoup plus grand nombre d'heures de formation technique sont effectuées en entreprise ou dans les milieux de travail qu'uniquement sur les bancs d'école.

Alors, moi, je l'invite à aborder la question avec nous sous un angle plus large, qui est tout le défi de l'adéquation emploi-formation. Et il y a énormément de facettes à ça, d'où l'intérêt, Mme la Présidente, de bien coordonner les actions gouvernementales.

La Présidente (Mme Blais) : Je vous laisse la dernière minute.

M. Roberge : Bien, justement, il va falloir prendre ce problème-là à bras-le-corps parce que ça fait bien longtemps qu'on dit que c'est une priorité et pourtant, malgré énormément de discours et quelques actions aussi des gouvernements qui se sont succédés, l'aiguille, là, de la réussite scolaire bouge bien peu. Et, là où on a une petite progression, là, de 2009 à 2012, 80 % de la progression va vers les qualifications minimales, là, et des fois... ce n'est pas pour le dénigrer, mais on ne parle pas d'un diplôme d'études secondaires, là, une attestation de spécialisation professionnelle, là, c'est un diplôme en épilation. C'est correct, ça prépare les gens à aller sur le marché du travail, mais je ne suis pas certain que ça prépare les gens pour les défis qui nous attendent au XXI^e siècle.

La Présidente (Mme Blais) : Merci beaucoup, M. le député de Chambly. Pour la partie du gouvernement, pour une période de 12 minutes, je reconnais le député de D'Arcy-McGee, qui aime beaucoup aussi toutes les questions qui touchent à l'éducation et à la persévérance scolaire.

M. Birnbaum : Justement, ça tombe bien. Merci beaucoup, Mme la Présidente. M. le premier ministre, chers collègues.

C'est évident que la réussite scolaire de nos jeunes figure parmi les priorités de la société québécoise, et notre discussion démontre, ainsi que les remarques du premier ministre, que c'est notre priorité comme gouvernement aussi. Et d'ailleurs, au cours des dernières années, il y a de nombreux acteurs de la société qui se sont mobilisés pour soutenir la persévérance scolaire. Nous devons agir... avoir une vision d'ensemble de la problématique pour pouvoir agir efficacement.

En 2009, le gouvernement libéral a mis en place une première stratégie d'action pour soutenir la persévérance scolaire, et j'ai été privilégié de veiller à l'implantation de cette stratégie durant mes 10 ans comme directeur général de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec. Et on a noté comment ça a porté fruit, surtout compte tenu de la façon que ça a été abordé et implanté. C'était à géométrie variable et en misant sur l'expertise sur le terrain. C'est la seule façon. Ce n'est pas mur à mur qu'on va aborder ce problème comme il faut.

Et il faut dire qu'aussi on a réussi... et il faut continuer à réussir à interpeller tous les partenaires de la société dans cet enjeu-là. J'étais privilégié d'être membre, dès le début, du groupe sur la réussite et la persévérance scolaires, qui a été mis sur pied par Jacques Ménard de BMO — tout à son honneur — avec l'appui des gouvernements successifs, et qui a donné l'élan, surtout au monde des affaires, pour comprendre que c'était à eux de nous aider à régler ce problème-là, et à la société dans toutes ses dimensions. Ce n'est pas juste le monde de l'éducation. Le partenaire clé est évidemment les écoles du Québec et nos enseignants, enseignantes, mais qu'il fallait une stratégie d'ensemble qui impliquait tous les partenaires.

Il faut dire qu'on parle des clientèles plus à risque que d'autres. Comme le premier ministre l'a mentionné, on parle des garçons pour commencer. Et il y a des stratégies — j'aimerais inviter, tantôt, le premier ministre à en élaborer — qui risquent de combler cette brèche : les garçons, qui ne voient pas d'exemple quand ils regardent leurs profs parce que souvent ce n'est que les profs de gym, surtout au primaire, qui sont des hommes. Les activités parascolaires, y a-t-il des pistes à poursuivre là-dessus, qui rejoignent des jeunes qui risquent autrement de décrocher parce qu'ils ne trouvent pas l'école pertinente?

Mais il y a d'autres groupes très à risque aussi qui me touchent dans mon mandat comme adjoint parlementaire : les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation, d'apprentissage, les élèves des milieux défavorisés, immigrants et autochtones. Et les chiffres en parlent long. En 2010-2011, à titre d'exemple, les taux de décrochage scolaire, pour ces trois groupes, étaient respectivement de 48,9 %, 24,3 %, 31,3 % et 76,4 %.

Alors, compte tenu de tous ces grands enjeux, j'aimerais inviter le premier ministre à nous parler des comment : Comment, notre nouveau gouvernement, est-ce qu'on entend soutenir la persévérance scolaire? Et quelles sont les mesures qui seront mises en place afin d'encourager la réussite?

• (10 h 30) •

La Présidente (Mme Blais) : M. le premier ministre. Tout un défi!

M. Couillard : De combien de temps, Mme la Présidente, disposons-nous?

La Présidente (Mme Blais) : Ah! là, vous pouvez y aller, là, vous avez neuf minutes au moins.

M. Couillard : Ah oui? Neuf minutes! Mon Dieu, quelle générosité! Je vous remercie. Alors, effectivement, voilà un défi fondamental pour une société dont la démographie est ce qu'elle est. On ne peut plus... Il y a eu un slogan, aux États-Unis, qui disait : «No child left behind.» On ne peut plus se permettre, ne serait-ce que pour l'économie, de ne pas encourager tous les jeunes à s'inscrire au marché du travail. Et il y a plusieurs aspects à ça. Bien sûr, je vais reprendre un peu... très brièvement, parce que je ne veux pas répéter exactement la même chose, mais l'État peut soit agir de haut en bas, soit encourager ce qui vient des communautés. Alors, de haut en bas, on le sait, le ratio maître-élèves, les spécialistes en éducation, le dépistage dans les classes, etc.

Mais je voudrais peut-être parler plus spécifiquement des initiatives communautaires et de cet exemple... Et, quand je dis «l'exemple», ça ne veut pas dire que tout le monde doit faire pareil parce que chaque région... La région de Montréal, elle n'est pas comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean sur le plan social, démographique, culturel, mais il y a quand même des principes qui m'apparaissent très bons. Alors, le CREPAS, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui est le comité régional pour la prévention de l'abandon scolaire, a fait école et a montré véritablement des progressions marquées dans les résultats pour la persévérance scolaire. Comment ont-ils fait? D'abord, plutôt que de dire : Qu'est-ce qu'on ferait comme politique scolaire pour favoriser la persévérance scolaire?, on a posé la question différemment : Qu'est-ce que le milieu peut faire pour arriver au même résultat? Alors, ça touche l'élève, bien sûr, hein, la persévérance, l'effort, la famille, le milieu économique, par exemple les employeurs.

On dit : Pourquoi les employeurs? Alors, exemple, dans ce genre de programme régional... Puis il existe maintenant des comités régionaux dans plusieurs régions du Québec. Alors, on voit que ce n'est pas qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean, même si je suis très fier de la région et que ça me fait plaisir de le mentionner. Il y a des initiatives ailleurs également. Mais, par exemple, on dit que les employeurs qui engagent des étudiants pendant l'année scolaire devraient s'engager à un nombre maximum d'heures au-delà duquel ils ne les feront pas travailler. Parce que c'est là que le défi se présente, surtout pour les jeunes garçons, où on a des premiers chèques de paie, de métiers, là, de soutien, souvent, par exemple travailler dans un dépanneur ou ailleurs, où ça fait l'affaire, bien sûr, de l'entrepreneur d'avoir le jeune très souvent pendant la semaine, mais voilà une pente qui peut nous amener vers l'abandon scolaire. Donc, l'engagement formel du milieu économique, des entreprises de ne pas faire ça, et volontaire, hein — et je pense qu'il faut le souligner — a

des résultats, de sorte que le rôle de l'État, ce n'est pas de leur dire, à ce monde-là, comment faire, ils savent beaucoup mieux comment faire parce qu'ils sont dans le milieu, c'est de leur donner les moyens puis l'encadrement pour qu'ils puissent non seulement poursuivre, mais étendre ce genre de pratiques là. Alors, voilà un premier élément.

Puis, deuxième élément, bien sûr on souhaite tous et toutes, quand on a des enfants, de les voir aller le plus loin possible dans les études. Puis moi, j'ai eu la chance d'avoir des parents qui m'ont, comme on dit, imprimé ça dès le plus jeune âge qu'il fallait étudier longtemps, faire une formation, si possible, universitaire, etc. En fait, dans mon cas, ce n'était même pas «si possible», c'était obligatoire, c'était le trajet obligé. Mais, au fil de ces années-là, on a ainsi, passivement ou involontairement, dévalorisé les autres métiers, les métiers techniques surtout. Et là je pense qu'il y a vraiment une avenue, puis je l'ai vérifié, j'ai eu des expériences, dans ma tournée au Québec, quand je visitais...

Par exemple, je me souviens, avec le député de Beauce-Sud, on a visité ensemble le centre de formation à Saint-Georges de Beauce; extraordinaire, hein? Et puis je demandais aux gens qui sont là : Est-ce que vous avez l'impression que vous agissez concrètement pour la persévérance scolaire? Alors, la réponse, sans aucun doute, était : Oui, on a plein de jeunes, ici, qui voulaient abandonner l'école, puis, le jour où on leur a montré un métier qui les passionnait, qui leur donnait accès à un métier bien rémunéré, à la capacité d'avoir la dignité également d'avoir des compétences spécifiques, ces gens-là ont littéralement été sauvés, ils sont restés dans le milieu scolaire, grâce à la formation technique, surtout lorsqu'elle est faite de façon moderne, comme j'ai vu en Beauce et ailleurs.

Et ça, je pense qu'on devrait s'atteler à cette tâche-là. Pour moi, c'est une grande priorité, je l'ai indiqué au ministre de l'Éducation lors de son assermentation, et notre collègue également et d'autres membres de la députation vont collaborer, comme le député également de Chapleau va collaborer avec le ministre de l'Éducation sur cette question. L'amélioration de la formation technique, c'est capital pour le Québec. L'Allemagne n'est pas devenue l'Allemagne pour rien. Entre autres, ils sont devenus l'Allemagne parce que c'est aussi prestigieux d'être un mécanicien industriel en Allemagne qu'être un neurochirurgien. Et je le dis, pas pour faire de l'humour, là, c'est vrai, parce que c'est imprimé, dans la tête des jeunes et des familles, que, si un jeune veut aller dans ces métiers-là, bien, c'est une bonne nouvelle pour une famille.

Et j'ai été touché de voir... il y a une annonce télévisée, il y a quelques mois, où il y a un jeune homme qui dit à quel point il est fier d'être mécanicien. Bien, moi, ça m'émeut, ça, puis je me dis : Voilà le genre de message qu'il faut que les familles envoient à leurs enfants. Et puis clairement le problème qu'on a, si on a un problème avec la formation technique, c'est qu'on ne l'a pas bien adaptée aux besoins du marché du travail, d'où l'idée de s'inspirer de ce que fait l'Allemagne. Mais il ne faut pas faire pareil, on n'a pas besoin de faire copier-coller que notre société n'est pas la même, mais l'idée de faire passer les jeunes... de leur faire passer beaucoup plus de temps en entreprise, véritablement, elle est absolument capitale.

Il y a d'autres éléments de participation au marché du travail. J'ai parlé des aînés tantôt, mais peut-être un bref mot sur les personnes qui vivent avec des handicaps et qu'on a, bien sûr, intérêt à intégrer au marché du travail. Alors, d'autres éléments me viennent en tête, des éléments pratiques d'expériences vécues, où, alors que j'étais ministre de la Santé, j'avais vécue, un centre... une entreprise — il faut dire une entreprise et non pas un centre — une entreprise de travail adapté, dans Charlevoix, où les personnes qui étaient là, qui avaient des défis intellectuels et de santé mentale, faisaient des planches à découper. Je l'ai encore chez moi d'ailleurs, on m'en a donné une quand je suis allé là. Et je n'oublierai jamais que le monsieur qui a fait la planche est venu me la donner en disant : Mon nom, c'est Untel, c'est moi qui ai fait ça, je suis un vrai employé puis j'ai un vrai chèque de paye. Et ça, il y avait toute la dignité de l'emploi puis de la vie qui s'exprimait à travers lui.

Autre élément. On parle du Plan Nord puis des mines. Récemment, on a honoré ici Signes d'espoir, avec soeur Bellavance, qui est bien connue dans la région de Québec. Alors, je vais les visiter un jour, je ne savais pas trop ce qu'ils faisaient, puis c'est, je pense, après la course à la direction du parti. Puis soeur Bellavance me dit : On vous entend beaucoup parler de mines. Elle dit : Je vais vous montrer une mine urbaine. Alors, qu'est-ce que c'est que ça, une mine urbaine? Alors, également, des personnes non seulement handicapées, mais multihandicapées qui sont là, qui ramassent, qui collectent des fils électriques, des vieux fils électriques, en extraient le cuivre puis vendent le cuivre. Alors, elle me montre le grand bac dans lequel le cuivre était récolté puis elle dit : Ça, c'est la mine urbaine. Et ça marche bien, la mine urbaine, puis c'est une véritable entreprise qui fait des affaires, qui fait du profit.

Bon. On s'éloigne un peu de notre sujet sur la persévérance scolaire. Mais je voudrais juste rappeler que le défi du Québec est tel qu'on ne peut pas uniquement parler de ça, il faut parler de l'adéquation formation-emploi très largement, mais également de l'immigration. On connaît tout le défi de reconnaissance des compétences de nos immigrants avant que les personnes arrivent chez nous et, bien sûr, de faire un lien très propre et très direct entre les besoins de marché du travail et la sélection des immigrants.

Alors, encore une fois, moi, je crois que la clé de l'action dans la persévérance scolaire, pour la persévérance scolaire, c'est les actions du milieu, bien sûr, ce que peut faire le gouvernement pour financer le réseau de l'éducation, mais également, moi, j'y crois énormément, pour moi, c'est un enjeu très important, la revalorisation des métiers techniques, notamment auprès des garçons, et la modernisation de notre système de formation technique et professionnelle. Et ce n'est pas juste pour améliorer notre statistique de persévérance scolaire, c'est fondamental pour l'avenir économique du Québec. Il faut que nos jeunes aient accès à ces métiers-là, il faut qu'on leur montre que ces métiers existent. Et je suis persuadé qu'on va y arriver en se servant de ce qui a été réussi chez nous et ailleurs également, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Blais) : Merci, M. le premier ministre. Je cède maintenant la parole, pour 10 minutes, à la deuxième opposition et au député de Chambly.

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. Alors, M. le premier ministre a évoqué à quelques reprises le fameux exemple, le modèle allemand, où on valorise la formation professionnelle. Je pense que c'est quelque chose dont on pourrait s'inspirer, effectivement. Par contre, encore une fois dans le programme électoral du Parti libéral et dans le modèle allemand, on parle davantage de stages en entreprise, là, c'est réellement un pairage entreprise-formation, et ça dit : Le gouvernement intégrera davantage de stages en entreprise. Et, comme on dit des fois, je me demande si les bottines suivent les babines parce que c'est très clair ici qu'on veut davantage de stages en entreprise, et, quand je regarde le budget déposé il y a quelques jours, en fait, il y a quelques... en fait, même pas une semaine, je vois que le gouvernement a choisi de couper... de baisser de 20 % le crédit d'impôt pour les stagiaires en milieu de travail. Alors là, j'ai beaucoup de misère à concilier l'engagement à créer des stages en entreprise pour les jeunes qui veulent s'insérer et, d'un autre côté, de couper de 20 % le crédit justement pour favoriser les stages en entreprise. Est-ce qu'on pourrait m'expliquer quelle est la logique derrière ceci?

• (10 h 40) •

La Présidente (Mme Blais) : La parole est à vous.

M. Couillard : Bien, la première chose à dire — Mme la Présidente, merci — c'est que le Québec fait face à un défi financier énorme. Je ne veux pas le minimiser et je veux que tout le monde en soit bien conscient, là, on fait face actuellement, pour l'année 2014-2015, sans correctif, à un déficit de 5,8 milliards. 5,8 milliards de dollars, on n'a jamais vu ça depuis longtemps, et 6,7 milliards pour l'année suivante. Alors, on est dans une ambiance où les correctifs doivent être apportés rapidement et fermement, de même que la révision de programmes. Mais je pense que, là-dessus, avec la deuxième opposition, on est dans les mêmes orientations justement pour la prochaine génération puis pour les jeunes parce que la facture, c'est eux et elles qui vont la ramasser au bout de la ligne.

Maintenant, on a fait une réduction de 20 % de plusieurs crédits d'impôt aux entreprises. Pourquoi? Parce qu'on développe, au Québec, on déploie plus de 3 milliards de dollars d'aide aux entreprises par année, surtout avec des mesures de ce type-là de mesures fiscales, des dépenses fiscales, des crédits d'impôt, alors qu'on a le plus faible taux de création d'entreprises au Canada... parmi les plus faibles et la plus courte durée de survie des entreprises, également. Donc, comme je le disais, hier, avec leurs collègues : Si ça marchait, on le saurait, hein? Ça ne fonctionne pas, il faut donc réformer ça. Puis, amicalement, je vous ferais remarquer que, pour financer son plan Saint-Laurent, son chef, au collègue, entend supprimer complètement tous les crédits d'impôt. Alors, plutôt que de dire 20 % de réduction...

Puis, en passant, on dit à toutes les personnes qui estiment que leur crédit d'impôt mérite d'être préservé complètement, qu'elles se présentent à la commission sur la fiscalité et qu'elles en plaident les avantages. Mais, nous, notre orientation — puis je crois qu'on devrait se rejoindre avec la deuxième opposition là-dessus — c'est de délaissier relativement les mesures ciblées, les mesures fiscales, pour aller vers un allègement fiscal généralisé. Puis je l'amènerais, pour terminer, Mme la Présidente, à aborder la question avec plus d'optimisme. 80 % des crédits d'impôt ont donc été préservés malgré la difficulté financière considérable dans laquelle nous sommes plongés.

La Présidente (Mme Blais) : M. le député de Chambly.

M. Roberge : J'inviterais le premier ministre à avoir autant de rigueur quand il cite notre programme que moi, j'en ai, quand je cite le sien. Moi, c'est du textuel. Alors, vous dites qu'on veut couper 100 % des crédits d'impôt, ce n'est juste pas vrai.

Et j'ai vu votre geste quand vous dites : On coupe 20 %. Et, des fois, le non verbal en dit plus que le verbal. On voyait, là : partout pareil, comme quand on passe la tondeuse, là, hein, c'est à la grandeur, même hauteur. Ça, c'est du bon vieux mur-à-mur dont on essaie tellement de se débarrasser...

La Présidente (Mme Blais) : ...je vous inviterais à la... Je vous inviterais à la prudence...

M. Roberge : D'accord.

La Présidente (Mme Blais) : ...M. le député de Chambly.

M. Roberge : D'accord. Quand même, de couper de 20 % dans... Il y a certains crédits d'impôt qu'on pourrait éliminer à 100 %, il y en a d'autres qu'on ne peut pas se permettre d'éliminer et, je pense, qu'il faudrait même augmenter dans certains cas. Il y en a qui sont porteurs, il y a des domaines qui sont porteurs puis il y a des domaines qui grugent les ressources, hein? Il y a des locomotives et il y a des wagons quand on fait des finances publiques. Et là je comprends que c'est difficile, dans le contexte des finances publiques, de tout financer. Je comprends qu'il va falloir faire des choix, mais, justement, faire des choix, ce n'est pas faire la même chose à la grandeur. Et, si, en campagne électorale, vous avez pris l'engagement de favoriser, de créer de nouveaux stages, il me semble que c'est difficile d'arriver au gouvernement et de couper également partout et de couper dans les stages. Il n'y a pas là une espèce de contradiction?

La Présidente (Mme Blais) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Bien, Mme la Présidente, notre collègue dit : On ne veut pas couper à 100 % les crédits d'impôt. Je dis la même chose. Par contre, il va falloir maintenant que... On voit que le rôle de l'opposition est renforcé, on le sent également, depuis quelque temps. Il va falloir répondre aux questions spécifiques maintenant. Alors, il dit : On ne veut pas, nous, couper tous les crédits d'impôt, il y en a qu'on pense qu'on doit protéger ou préserver. Bien, qu'il nous dise

lesquels. Qu'il se présente à la commission sur la fiscalité, je l'invite à le faire, nous dire : Ce crédit d'impôt là, on pense que c'est une bonne chose. Mais il ne faut pas oublier que chaque crédit d'impôt, c'est une dépense, une dépense fiscale, mais une dépense. Il faut donc qu'il y ait un rendement, des objectifs puis qu'on puisse démontrer que ça a un impact.

J'ai toujours un peu de difficultés lorsqu'on me dit que le maintien d'un crédit d'impôt à 80 % peut déstabiliser l'économie du Québec. Je pense qu'il ne faut pas... il faut être mesuré dans ses propos. Mais je l'invite à prendre l'occasion de la prochaine année. Parce que, là, on a fait un budget en six semaines pour colmater une immense brèche de finances publiques qui est celle que j'ai décrite tantôt. Ça nous donne le temps, maintenant, de planifier le prochain budget pour l'année 2015-2016, et là on va faire cette évaluation.

Je rappelle, la commission sur la fiscalité a un horizon qui nous amène en décembre. Moi, je l'ai dit à son chef hier, j'engage la deuxième opposition, de même que l'opposition officielle, à se présenter devant la commission avec des suggestions, des observations, des recommandations. Alors, par exemple, je suggérerais que la deuxième opposition fasse le travail d'analyse de tous les crédits d'impôt — ça va être long, ça fait que c'est peut-être mieux de commencer maintenant — et de se présenter à la commission puis de dire : Bien, celui-là, on va l'améliorer, celui-là, on pense qu'il doit être supprimé, celui-là doit être complètement maintenu, celui-là pourrait être diminué ou modifié. C'est ça qu'on doit faire, là. Il est clair qu'on ne peut pas uniquement se fier à des mesures fiscales pour encourager l'entrepreneuriat au Québec, parce qu'encore une fois, si ça marchait, on le saurait.

La Présidente (Mme Blais) : Il vous reste 3 min 30 s.

M. Roberge : Je vous remercie, Mme la Présidente. Changement de sujet. J'en ai parlé un peu dans mon allocution d'ouverture, le développement ou l'exploitation de nos ressources naturelles, je pense que c'est quelque chose qu'on peut faire dans la mesure où on le fait bien, qu'on respecte l'environnement. Par contre, et je ne suis pas certain que ça a été précisé, hein, je pose la question bien humblement, dans le cas où on exploite des ressources naturelles non renouvelables — je ne parle pas de turbiner l'eau de nos rivières, là, mais des ressources gazières, pétrolières, minières — il me semble que, dans une perspective d'équité entre les générations, 100 % de ces redevances devraient être mises sur la dette ou au Fonds des générations. Est-ce que c'est la perspective ou l'engagement du gouvernement?

La Présidente (Mme Blais) : 2 min 30 s, M. le premier ministre.

M. Couillard : Bien, on veut y consacrer... j'allais dire la totalité, par exemple, des redevances minières, mais, je dirais, pas tout à fait la totalité. Parce qu'on considère essentiel... Et c'est une priorité pour moi, personnellement, qui habite en région. Et j'encourage la deuxième opposition à développer sa sensibilité envers les régions, qui n'a, disons, pas été évidente au cours des derniers mois. On veut partager les redevances de ressources naturelles, minières, pétrolières et gazières avec les communautés locales, ça veut dire les municipalités — ça peut être les MRC, il faudra voir selon les particularités — et les communautés autochtones. Je pense qu'il y a un enjeu d'acceptabilité sociale et de développement qui est absolument fondamental. Ça fait longtemps que les milieux locaux attendent ça. Et je crois que, normalement, on devrait tous, autour de la table, ici, soutenir ce genre d'initiative là, en sachant que la majeure partie des redevances de ressources naturelles vont être appliquées au Fonds des générations bien sûr, de même que les surplus éventuels lorsque finalement on aura équilibré le budget; 50 % à la dette, 50 % à l'allègement fiscal des Québécois.

Je rappellerais également que, pour les hydrocarbures, il faut appliquer... il faut légiférer. Il n'y a pas encore de loi sur les hydrocarbures et il n'y a pas encore de régime de redevances qui a été publié. On a le temps, là, on est à la phase d'exploration de différents projets, donc il faut faire ça. Notre collègue de l'Énergie a indiqué qu'il déposerait une loi sur les hydrocarbures avec son collègue de l'Environnement et Développement durable pour fixer les conditions d'exploitation et d'acceptabilité mais également le régime de redevances qui devrait régner. Alors, effectivement, les ressources naturelles du Québec doivent servir largement au contrôle de la dette mais également en gardant une partie pour le développement des communautés.

La Présidente (Mme Blais) : M. le député, une minute.

M. Roberge : O.K. Je pense que c'est bien, mais c'est quand même insuffisant. Parce que, quand on puise une tonne de cuivre ou, supposons, 50 000 barils de pétrole, c'est une fois, on le puise une seule fois, et c'est quelque chose qu'on emprunte aux générations futures, parce qu'elles sont là depuis des centaines d'années ou des milliers d'années et elles seraient là pendant des milliers d'années, hein? Comme nous le dit le proverbe amérindien, là, on n'hérite pas de la terre, mais plutôt on l'emprunte aux enfants et aux générations futures. Je pense que, pour les ressources non renouvelables, c'est irresponsable que de garder ne serait-ce qu'un pourcentage des redevances pour payer l'épicerie, pour payer nos services. Il faut mettre ça sur la dette pour les générations futures, c'est une question d'équité entre les générations. Les régions bénéficient du développement économique en faisant travailler des gens, parce que c'est un boom économique que de construire des choses, mais les redevances, ce doit être à long terme. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Blais) : Merci, M. le député de Chambly. Je reconnais maintenant, pour 12 minutes et pour la partie gouvernementale, le député de Beauce-Sud.

M. Dutil : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi juste une petite remarque en débutant. Quand on parle de ressources non renouvelables, c'est vrai pour le pétrole, mais le cuivre, l'acier, les métaux en général, il y a beaucoup de renouvelable. 70 % de l'acier aujourd'hui est de l'acier recyclé. Alors, je pense que c'est une nuance importante.

Mais ce qui m'intéresse surtout dans le débat que nous avons ici, c'est de parler d'entrepreneurship. Le premier ministre et probablement la plupart des gens qui sont ici connaissent mon intérêt pour l'entrepreneurship du fait de la région d'où je viens et de mon expérience personnelle. Et on sent une baisse actuellement du goût d'entreprendre, une baisse de l'entrepreneurship, et c'est dû à plusieurs facteurs. La complexité de démarrer une entreprise en est une, bien sûr. La conciliation travail-famille, et le premier ministre en a parlé tout à l'heure également, est un deuxième aspect.

Mais celui sur lequel je veux intervenir parce qu'il concerne davantage la jeunesse, c'est la question du développement de la culture entrepreneuriale. Il y a bien des gens qui ont la qualité de devenir entrepreneurs, mais, s'ils ne sont pas stimulés dans leur jeunesse, ne le deviennent pas. Donc, la culture entrepreneuriale est très importante. Et j'aimerais savoir concrètement ce que représente pour nos jeunes la mesure des clubs entrepreneuriaux qu'on a dans notre politique.

• (10 h 50) •

La Présidente (Mme Blais) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Merci, Mme la Présidente. Effectivement, dans la précédente stratégie sur l'entrepreneuriat, qui a été développée il y a quelques années, on s'adressait à cette question-là spécifiquement pour développer la culture dès la formation scolaire, chez les jeunes. Et on a également noté qu'il n'y a pas beaucoup de formation économique de base dans nos écoles secondaires ou dans les cégeps. Alors, ça également, ça va avec... l'un va avec l'autre.

Alors, effectivement, il y a des agents, il y a quatre agents qui sont dédiés à l'implantation de clubs d'entrepreneurs dans les institutions scolaires. Alors, ce sont des clubs qui organisent des activités qui sensibilisent, qui font la promotion de la culture entrepreneuriale chez la clientèle étudiante. Puis là il y a du travail de sensibilisation et de valorisation à faire. Mais je pense qu'on est en train de tourner le coin, au Québec. Il y a eu une époque où faire une entreprise, être dans les affaires, c'était plus ou moins valorisé, pour plusieurs raisons qu'il serait long de discuter ici, mais je pense que maintenant on sait à quel point l'entrepreneuriat est important chez nous, à quel point on doit combler l'écart.

Hier, on a échangé beaucoup, par exemple, sur l'écart de richesse PIB par habitant entre l'Ontario et le Québec. Bien, une des différences fondamentales, c'est le niveau d'entrepreneuriat, le niveau de naissance d'entreprises. Et clairement ça doit commencer dès la jeunesse. Alors, les activités de ces clubs-là se font sous forme de visites d'entreprise, de missions commerciales puis d'activités de réseautage. Il y a un colloque annuel également, il y a les activités de formation en entrepreneuriat. Et il y a 58 clubs dans 14 des 17 régions du Québec, et actuellement 53 de ces clubs sont actifs, et 80 % sont au niveau collégial.

L'investissement pour soutenir les clubs et le colloque était de 303 000 \$ en 2013-2014. Alors, évidemment, c'est difficile d'évaluer quantitativement la pertinence de la mesure parce qu'on a besoin d'un plus long suivi quant à la naissance d'une entreprise. Mais, lors du dernier colloque annuel, qui s'est fait au Château Mont Sainte-Anne, il y a 420 jeunes de presque toutes les régions du Québec qui sont venus échanger et partager leur intérêt pour l'entrepreneuriat.

Puis je ne peux pas parler de cette question, même si on n'est pas uniquement au niveau de la jeunesse, sans parler de l'école d'entrepreneuriat de la Beauce, que j'ai visitée en compagnie de notre collègue, qui est un élément... je dirais, un incubateur d'inventions, d'idées et d'initiatives qui est extraordinaire et auquel on veut donner davantage accès. Pour tous nos jeunes, là, c'est vraiment un très, très bel exemple, d'ailleurs qui fait école ailleurs qu'au Québec, même.

Alors, c'est un des défis importants de la stratégie d'action. Il faut que nos jeunes aient le goût d'entreprendre. Il faut valoriser... autant qu'on valorise nos créateurs, nos athlètes professionnels, il faut valoriser les entrepreneurs qui réussissent, leur donner comme exemple... modèle de rôle, comme on dit en plus ou moins bon français, leur dire : Voilà quelque chose qui est intéressant à faire dans la vie.

Moi, je vais peut-être terminer avec une courte anecdote qui trahit mon âge puis l'époque à laquelle j'ai fait ma formation à l'école. Quand on avait fini notre secondaire, il fallait que chacun lève la main... ou se lève debout plutôt, et indique qu'est-ce qu'il voulait faire plus tard ou dans quoi il voulait aller étudier. Alors, sans surprise, dans l'environnement où j'étais, bien il y avait beaucoup de docteurs puis d'avocats... presque tous. Il y avait un élève qui s'est levé, qui disait : Moi, je veux être à HEC, je veux faire de l'administration puis des affaires. Je me souviens qu'on l'avait regardé en disant : Mon Dieu! De quoi s'agit-il? De quoi cette personne nous parle-t-elle?

On parle d'une époque où les Québécois francophones se faisaient dire ou se disaient eux-mêmes : Ces affaires-là, nous, on n'est pas trop bons là-dedans, on est aussi bien de laisser les autres s'occuper de ces choses-là; nous, on va faire des professions libérales. Pas de jeu de mots partisan dans le mot «libérales». Donc, on a complètement changé ça. HEC Montréal puis les autres écoles d'administration sont parmi les plus reconnues au monde. Les jeunes vont en entreprise, on va continuer de les soutenir et de les aider à prendre des risques, parce qu'être un entrepreneur, c'est accepter de prendre des risques. Alors, il faut réconcilier également le Québec avec la notion de prise de risque. C'est ça qui est la base en entrepreneuriat.

La Présidente (Mme Blais) : M. le député de Beauce-Sud, six minutes.

M. Dutil : Mme la Présidente, si vous permettez, je céderais la parole au député de Montmorency parce que le temps file rapidement.

La Présidente (Mme Blais) : Certainement.

M. Bernier : Merci. Merci, Mme la Présidente. Merci, M. le député. Écoutez, au Québec, on a de nombreux défis en ce qui regarde les jeunes. Et un des défis extrêmement importants pour le Québec, c'est l'occupation de son

territoire. Et, qui dit «occupation de son territoire», bien sûr, parle des jeunes, parce que, dans ma vision, la première ressource que nous avons, c'est notre jeunesse, c'est notre renouvellement. Donc, l'occupation du territoire par les jeunes, on sait que, que ces jeunes viennent du Saguenay, du Lac-Saint-Jean — et je prends un temps d'arrêt pour ne pas jumeler les deux — de l'Abitibi, le Nord-du-Québec, on se doit d'avoir des mesures pour permettre à nos jeunes de demeurer en région. Et ces jeunes qui sont nés là-bas ont d'ailleurs le désir de demeurer dans leur région, de contribuer au développement de leur région, de contribuer au bien-être, bien sûr, de leur famille et de leurs proches, et c'est légitime, c'est légitime de le faire.

Et, pour ce faire, bien, plusieurs gouvernements ont eu des plans, stratégie jeunesse, plans d'action. Mais un des éléments importants, c'est l'emploi. Nos jeunes doivent être capables de gagner leur vie dans leurs régions, et c'est ce qui va permettre à ces régions-là de demeurer prospères et de poursuivre. On a investi dans le Plan Nord, on a relancé le Plan Nord, et ça, je veux le saluer. Moi, toutes les semaines, j'ai des remarques en ce qui regarde notre décision de relancer le Plan Nord. C'est très important pour le Québec. On a également une stratégie maritime maintenant et on a bien sûr nos mesures en ce qui regarde l'entrepreneuriat. Mais tout ça, tous ces projets-là nécessitent des emplois, et ces emplois-là sont importants dans nos régions.

Donc, M. le premier ministre, on a parlé un peu tout à l'heure de fiscalité. Ce que j'aimerais connaître, c'est quelles sont les mesures ou quels sont les plans en ce qui regarde la fiscalité. Est-ce qu'on va poursuivre dans ce domaine-là pour faciliter nos jeunes... ou pour donner... donner raison aux jeunes de s'implanter, et de demeurer dans leur région, et d'y revenir, bien sûr? Ceux qui vont étudier à l'extérieur, au niveau universitaire, doivent avoir un certain bénéfice pour y retourner, parce que, dans bien des cas, l'offre d'emploi est intéressante dans les grandes villes. Mais de quelle façon, au niveau fiscal... M. le premier ministre, on a vu tout à l'heure... on a discuté avec le député de Chambly. Quelles sont les mesures fiscales que nous pouvons mettre de l'avant pour permettre à nos jeunes de demeurer dans les régions et d'y retourner?

La Présidente (Mme Blais) : En 3 min 30 s, M. le premier ministre.

M. Couillard : Merci. Puis moi-même qui suis dans une région, le Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui vient à peine d'être légèrement positive dans le flux migratoire, là... On a été en dépopulation pendant plusieurs années, et c'est la première année où on a un peu plus de monde qui arrivent qu'il y en a qui quittent, et notamment les jeunes. La plus grande préoccupation des familles de région, c'est : Est-ce que les enfants vont vouloir rester? Puis, s'ils sont partis, on peut-tu les faire revenir en région?

Alors, ce crédit d'impôt, on parle de... Vous parlez de mesures fiscales. Il y a un crédit d'impôt au travailleur et qui peut atteindre jusqu'à 40 % du salaire pour un individu, pour un maximum de 3 000 \$ par année. Alors, c'est spécifiquement destiné aux diplômés qui reviennent en région ou qui s'installent en région.

Par exemple, le montant cumulatif ne peut atteindre plus de 8 000 \$ pour les nouveaux détenteurs de diplôme d'études professionnelles, mais, pour les nouveaux détenteurs de diplôme collégial et universitaire, le montant a été porté, en 2012-2013, à 10 000 \$. Et ce qui est intéressant, c'est que 85 % des travailleurs qui reçoivent ce crédit d'impôt vivent encore dans leur région après la première année, et près de 65 % des travailleurs qui reçoivent ce crédit d'impôt vivent encore dans leur région après trois ans. Donc, c'est une mesure qui a fait ses preuves quant à sa capacité de retenir les jeunes en région.

Il est intéressant également de voir que le nombre de bénéficiaires de ce programme a continuellement augmenté depuis sa création en 2003. En 2003, il y a eu 4 640 bénéficiaires, pour une dépense de 22 millions de dollars. La dernière année où on a des données, 2011, 26 515 bénéficiaires, pour une dépense de 55 millions de dollars. Et je peux dire que la dépense est certainement bien ciblée puisqu'il s'agit de gens diplômés qui, en général, sont actifs dans les entreprises, dans leur milieu, qui ajoutent une valeur supplémentaire à l'économie.

Alors, je crois, Mme la Présidente, que c'est un bel exemple. On parlait des mesures fiscales, tantôt. Celle-là, on a les résultats, on a le nombre de personnes, qui augmente continuellement, on a également la dépense puis on a les résultats populationnels de chaque région, qui nous montrent une correction, parfois, comme chez nous, légère, pas encore suffisante, mais légère, du déséquilibre démographique. Je pense que c'est un bel exemple de mesure fiscale ciblée et qu'il faut préserver.

La Présidente (Mme Blais) : Il vous reste un peu de temps, M. le député de Montmorency.

M. Bernier : ...c'est certainement un des éléments qui permettent, dans bien des cas, la survie d'une région, d'un village, d'un endroit. Parce que, qu'on puisse avoir des services au niveau professionnel, que ça soit un médecin, que ça soit des éducateurs, que ça soit... bon, qu'on puisse garder nos gens chez eux, être capables de faire évoluer leur société, c'est extrêmement important.

• (11 heures) •

M. le premier ministre, il y a également un organisme qui s'appelle Place aux jeunes en région, O.K., dont un des rôles... Est-ce que j'ai encore du temps, Mme la... Seulement qu'une...

La Présidente (Mme Blais) : Vous disposez d'une minute.

M. Bernier : Bon. Place aux jeunes en région, c'est un organisme que je trouve important parce qu'il permet justement à des gens de l'extérieur de décider d'investir, d'investir dans les régions, d'ouvrir des entreprises. C'est

un peu lié, si on veut, à l'entrepreneuriat. Un court... Je vous laisse peu de temps, mais juste nous souligner l'importance de cet organisme-là par rapport à notre stratégie jeunesse.

La Présidente (Mme Blais) : 30 secondes.

M. Couillard : On a très peu de temps. Merci, Mme la Présidente. On a très peu de temps. Mais il s'agit de l'organisme Place aux jeunes en région. Il y a 63 agents de migration qui offrent des services qui visent à favoriser la présence des jeunes dans les différentes MRC du Québec : séjours exploratoires, un site Internet, un programme qui s'appelle PAJ Ados — mais p-a-j, Place aux jeunes — qui sensibilise les jeunes de 14 à 17 ans aux diverses opportunités offertes en région puis soutient à distance. C'est une mesure dans laquelle beaucoup d'argent a été investi, plus de 3 millions de dollars en 2012-2013, la dernière année où ça a été colligé. Alors, je crois effectivement que c'est une initiative très heureuse.

La Présidente (Mme Blais) : Merci beaucoup. Nous allons maintenant céder la parole à l'opposition officielle pour une période de 17 minutes. Alors, M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Tantôt, j'ai entendu ma collègue parler d'intimidation. Effectivement, c'est un enjeu important. J'ai entendu aussi le premier ministre tantôt, là, dans ses remarques préliminaires, parler de persévérance scolaire, parler de la relève entrepreneuriale, agricole, l'accès à la propriété. Puis je comprends que c'est seulement quelques enjeux importants pour le gouvernement qui touchent la jeunesse, mais c'est tous des enjeux qui se retrouvent en quelque sorte dans le livre blanc qui a été produit suite à la tournée. C'est une façon, en même temps, de vous rappeler l'importance de poursuivre dans le sens où on avait initié.

Peut-être juste une petite parenthèse, là. On avait rencontré, dans la tournée, à Laval, l'école Poly-Jeunesse. C'était la première journée de tournée, donc c'était peut-être plus émouvant, mais c'étaient des jeunes, disons, qui vivaient différentes problématiques. Ils nous ont expliqué comment ils faisaient pousser leurs plantes pour l'école. Et l'intimidation était un thème très abordé par ces jeunes-là. Ils nous ont parlé de leur réalité. Et c'est là qu'on voit toute l'importance qu'on doit y accorder comme députés et puis aussi comme Québécois. Puis, partout sur la planète, c'est un enjeu important. Mais c'est aussi pour vous rappeler l'importance de moderniser la politique actuelle par cette nouvelle politique, parce que l'intimidation, lors de la politique actuelle, mais qui, visiblement, est rendue à sa fin de vie utile, c'est un enjeu qui n'était pas aussi important qu'aujourd'hui.

Donc, vous avez parlé de vos réflexions, de vos rencontres, de vos consultations. Je vous rappellerais que la fin de la stratégie, même si on la renouvelle puis elle est maintenue pour cette année, c'est quand même dans huit mois. Ça prend du temps à s'assurer que ça se fait bien. D'ailleurs, aux derniers crédits, votre collègue — mon collègue aussi, mais qui n'est pas de ma formation politique — le député de Papineau mentionnait toute son inquiétude par rapport au processus de renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse, en disant : Bien, là, il y a des groupes qui attendent, qui ont besoin d'information pour la suite des choses, leur budget, est-ce qu'il va être renouvelé ou pas?

Donc, est-ce que le premier ministre, aujourd'hui, peut nous dire — c'est quand même dans huit mois — sa réflexion, est-ce qu'elle va être de courte durée? Là, il me dit que ce n'est pas cet automne. Par la suite, il peut y avoir une commission parlementaire ou pas. Qu'est-ce qui va arriver, là, dans la séquence pour le temps? Et c'est bien de réfléchir, mais, des fois, aussi, il faut bien réfléchir rapidement pour s'assurer que les résultats soient aussi bons.

La Présidente (Mme Blais) : La parole est à vous.

M. Couillard : Alors, Mme la Présidente, très brièvement. Tantôt, j'ai fait erreur quand je parlais de notre collègue qui s'occupe de la formation technique. J'ai parlé du député de Chapleau, mais, en fait, c'est le député de Papineau. Ce que vient de dire la collègue... Les deux se finissent par le même son. C'est peut-être parce que ça rime que ça s'est un peu mêlé dans ma tête, comme ça arrive des fois. Alors, je m'excuse auprès des deux collègues concernés.

La Présidente (Mme Blais) : Je l'ai fait tout à l'heure pour le député de Saint-Jean.

M. Couillard : Oui. Alors, je voudrais juste répéter. Puis on va apprendre à se connaître davantage. Moi, j'étais parlementaire de 2003 à 2008. Moi, je n'ai jamais hésité à complimenter les autres formations politiques, incluant les gouvernements précédents, pour ce qui avait été fait. Ça nous rehausse tous politiquement de faire ça, puis je nous encourage à faire ça puis également saluer les bonnes idées. On sait que la deuxième opposition est une source d'idées presque constante, alors on aime beaucoup en incorporer certaines dans nos actions, avec discernement, avec discernement, cependant. Mais je ne doute pas que l'opposition officielle sera également une source d'idées pour nous. Mais revenons sur la question.

M. Turcotte : ...on a une excellente idée que, le premier ministre, on pourrait l'inciter à prendre davantage. La souveraineté du Québec, c'est une excellente idée...

M. Couillard : Ah bon!

M. Turcotte : ...mais je ne comprends pas pourquoi vous ne voulez pas la partager, cette idée-là, avec nous.

M. Couillard : Mme la Présidente, je vais y penser... Non.

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Couillard : Alors, effectivement, bien, il y a un nouveau gouvernement — puis amicalement — qui vient de déposer un budget avec des crédits. Donc, là, il y a des dépenses qui sont confirmées. Alors, il est certain que ce temps de rodage d'un an avec le premier budget, le deuxième qui va être en préparation, je pense que c'est un temps qui n'est pas perdu, là. Et puis je veux encore une fois le répéter : On ne balaiera pas le travail qui a été fait parce que ça vient d'un gouvernement précédent d'une autre formation politique; il n'est pas question de ça. Ça serait, d'ailleurs, ne pas rendre justice aux personnes qui ont fait l'effort de se présenter puis de témoigner au cours de la tournée. Mais on va prendre ce temps parce qu'il est essentiel dans cette démarche. Je comprends très bien, puis il vient de donner un exemple d'un enjeu, l'intimidation, qui n'était pas couvert par la dernière politique parce que clairement ce n'était pas que ça n'existait pas, mais ce n'était pas sur le radar des préoccupations comme ça l'est aujourd'hui. Voilà un exemple intéressant.

Maintenant, la prochaine question : Est-ce qu'il faudrait plutôt prendre un défi de la politique précédente puis l'ajouter dedans ou ça nécessite en soi une nouvelle politique? Je veux être certain que, si on demande aux collègues de la fonction publique de développer énormément d'énergie... Parce que c'est beaucoup d'énergie et de temps à développer une politique. Ce n'est pas une raison pour ne pas le faire, mais il faut juste considérer le temps investi, les ressources, plutôt que de poser des gestes concrets. Par exemple, pour l'intimidation, le forum puis ce qui va suivre du forum... Ce qui est important, bien sûr, c'est le forum, mais plus important encore, c'est ce qui suit le forum. Le suivi des mesures puis la mise en place des actions sur le terrain, je pense que ça, ça va avoir un impact très direct.

Mais je pense que c'est un bon exemple, d'ailleurs, du fait que les politiques, même si elles sont très bonnes, puis les stratégies d'actions, avec des bons axes bien choisis, il y a parfois des trous. Et ce qu'il vient de mentionner, ce que notre collègue vient de mentionner sur l'intimidation, en fait c'est un bon exemple. Et peut-être qu'on recherchera d'autres exemples, s'il en a d'autres à nous suggérer...

M. Turcotte : Il y en a un exemple, c'est le renversement...

M. Couillard : Il faut demander à la Présidente, hein?

M. Turcotte : Oui, je comprends, Mme la Présidente. Mon voyant rouge est allumé. Mais, Mme la Présidente, effectivement, l'exemple, puis à la base de l'intention de... lorsque nous étions au gouvernement, c'est le renversement de la pyramide des âges. Le nombre de jeunes est beaucoup moins grand et il sera beaucoup moins grand par rapport à la population qui vieillit, et ça, ça a un impact considérable sur tout un... sur plein d'enjeux puis sur... Tantôt, on parlait des jeunes, l'accès à la propriété, on parlait de différentes façons de s'impliquer dans l'entrepreneuriat, par exemple, mais ça a un impact sur la suite des choses. Donc, d'avoir...

Le premier ministre parlait du sommet sur l'intimidation, des actions suite à ça. La politique, une politique c'est aussi un... le principal objectif, c'est de prendre tout ce qui se fait dans différents ministères et de concerter l'action de différents ministères et des différentes politiques gouvernementales, des différentes actions, des différentes stratégies, donc d'avoir une vision globale. Donc, ce que je comprends de la part du premier ministre, c'est qu'il a besoin, avec son équipe, d'une période de temps pour réfléchir sur la suite des choses. Mais moi, je l'invite à réfléchir bien et rapidement pour s'assurer que nos groupes puissent s'orienter rapidement.

La Présidente (Mme Blais) : La parole est à vous, M. le premier ministre.

• (11 h 10) •

M. Couillard : Merci, Mme la Présidente. Bien, voilà, effectivement, je pense qu'on est sur la même longueur d'onde. Puis j'encourage notre collègue, de même que le collègue de la deuxième opposition, à entrer en contact avec la députée de Charlevoix. Les idées, les orientations, des suggestions, des arguments supplémentaires pour établir une nouvelle politique, on va recevoir ça avec beaucoup d'intérêt.

On vient d'entendre, encore une fois, mentionner le défi démographique du Québec, ce qu'on appelle le renversement de la pyramide ou ce qu'on illustre tantôt de deux façons, c'est-à-dire que, pour la première fois, le nombre de personnes de 15 à 64 ans, au Québec, diminue par rapport à l'année précédente — qui l'aurait cru, hein, il y a quelques années? — et également que la majorité des nouveaux ménages du Québec proviendront de l'immigration. Donc, ça veut dire que la gestion de la diversité devient un enjeu crucial pour non seulement le Québec comme société, mais pour l'économie du Québec et son développement, l'enjeu de la diversité non seulement dans les grands centres urbains comme Montréal, qui sont classiquement l'endroit d'arrivée des nouveaux citoyens du Québec, mais les régions, parce que la présence de l'immigration en région commence à être de plus en plus visible, et c'est une très bonne chose. Bien, avec cette présence, vient la diversité et les défis associés à la diversité.

On a eu, d'ailleurs, au cours des derniers mois, des débats difficiles sur cette question. On aura encore une fois des discussions là-dessus possiblement au cours des prochains mois. Mais je crois que ça fait partie également de la réflexion de l'ensemble des partis politiques : Comment incorporer la réalité incontournable — ce n'est pas une hypothèse, c'est une réalité incontournable — d'une diversité croissante de notre société avec nos différents objectifs politiques? Je ne mêlerai pas des débats internes des différents partis politiques. Je pense qu'il y en aura quelques-uns du côté de l'opposition officielle, peut-être de la deuxième opposition, on verra, chez nous également. Mais je crois que c'est un des éléments de réflexion pour les partis politiques qui m'apparaît tout à fait essentiel : réaliser et faire réaliser aux

Québécois que l'immigration et la diversité ne sont pas des choix, mais des obligations pour le Québec. Ça va arriver, ça arrive, ça va être de plus en plus présent. Il faut juste s'assurer de gérer cette coexistence en préservant notre patrimoine, en préservant nos valeurs, notre identité spécifique, mais en montrant de l'accueil également sous toutes les formes.

La Présidente (Mme Blais) : M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je suis heureux d'entendre le premier ministre, parce qu'il vient de trouver une raison de plus qui milite dans le sens d'avoir une nouvelle politique, parce que c'est effectivement un enjeu qui est différent.

J'aimerais revenir à une question que j'ai posée tantôt qui... on a dû mettre fin, manque de temps, c'est sur la question des sommes d'argent qui sont allouées aux différents programmes pour la jeunesse. J'ai entendu la réponse du premier ministre en disant : Nous allons, pour la moitié du montant, demander à différents ministères de reprendre en charge, si on peut dire, des ententes qu'on avait déjà avec eux et, de leur budget actuel... de prendre dans leur budget actuel pour financer ces ententes-là. Est-ce qu'on a le... Est-ce qu'on peut avoir l'assurance de la part du premier ministre, outre le fait que la commande vient d'en haut, là, elle vient du premier ministre, c'est quand même une bonne personne pour lancer une telle commande... Mais c'est important que les jeunes du Québec sentent en la personne du premier ministre, mais aussi du ministre responsable de la Jeunesse, que c'est leur représentant, c'est leur défenseur, c'est leur champion, quelqu'un qui va se battre pour s'assurer que les jeunes du Québec aient ce qu'ils ont droit, ce qu'ils ont... des bons programmes.

Donc, est-ce que le premier ministre peut nous assurer que, malgré la période d'austérité que nous connaissons actuellement, les ministères vont pouvoir maintenir ces ententes-là? Et est-ce que c'est possible de la part du premier ministre qu'il dépose la liste de ces ententes qui sont prévues d'être transférées dans les ministères, pour que nous, comme députés, comme parlementaires, on puisse bien faire notre travail et s'assurer que ces ententes-là seront maintenues ou seront financées par les différents ministères?

La Présidente (Mme Blais) : Cinq minutes, M. le premier ministre.

M. Couillard : Voyez comme je suis respectueux du règlement, Mme la Présidente, j'attends que vous me confiiez la parole.

M. Turcotte : ...du temps.

La Présidente (Mme Blais) : Ce que je dis, c'est qu'il reste cinq minutes à la période.

M. Turcotte : O.K.

M. Couillard : Alors, effectivement, puis je voudrais le répéter, on va suivre de très près le transfert de la responsabilité financière de ces différentes ententes. Peut-être rappeler quand même que le rôle du Secrétariat à la jeunesse, c'est de promouvoir des projets puis ensuite de les laisser aux ministères. Pour qu'il y ait des nouveaux projets... On parle de nouvelles politiques. Bien, ça se peut qu'il y ait des nouveaux projets. Les moyens financiers sont ce qu'ils sont. Donc, ce mouvement continue de faire jaillir une nouvelle initiative par le secrétariat pour par la suite la transférer dans un ministère, à mon avis, est essentiel, puis il faut le continuer.

Alors, quelques exemples. Au ministère de la Famille, il y a un programme de soutien aux services de surveillance des élèves handicapés pris en charge par le ministère de la Famille. Au ministère de l'Éducation...

M. Turcotte : Est-ce qu'on a l'assurance que le ministère a les fonds?

M. Couillard : On fait un suivi. Je peux vous dire que le Secrétariat à la jeunesse a des rencontres répétées avec tous ses collègues.

M. Turcotte : Mais est-ce que c'est possible de déposer la liste...

M. Couillard : Il faut passer par la présidence.

M. Turcotte : Oui, je comprends. Mme la Présidente, est-ce que c'est possible que le premier ministre dépose la liste des programmes, des ententes qui sont en cause aujourd'hui, pour qu'on puisse bien faire notre travail, pour s'assurer que, dans les prochaines études de crédits... qu'on puisse s'assurer avec les différents ministères que le travail se fait bien?

La Présidente (Mme Blais) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Bien, lors de la prochaine étude de crédits, qui n'est pas lointaine — on est à moins d'un an de nous retrouver dans la même pièce pour le même sujet — on aura, à ce moment-là, complété le travail de transfert, puis la liste sera disponible à ce moment-là. Je suggère de poser des questions à mesure que l'année va se dérouler puis de nous donner rendez-vous à la prochaine étude des crédits.

M. Turcotte : Je comprends, Mme la Présidente, mais c'est un peu difficile de poser des questions sur des programmes qu'on ne connaît pas la liste. On a besoin de savoir ces programmes-là.

M. Couillard : Bien, Mme la Présidente, étant donné que notre collègue était partie du gouvernement il y a quelques semaines à peine, je pense qu'il a une bonne idée de c'est quoi, les ententes.

M. Turcotte : Je peux comprendre, mais moi, je...

La Présidente (Mme Blais) : M. le député.

M. Turcotte : Mme la Présidente, le premier ministre, tantôt, nous a mentionné l'importance de collaborer, peu importent les partis politiques. Moi, je pense aussi à mes collègues de la deuxième opposition qui...

M. Couillard : Généreux.

M. Turcotte : Bien oui! Moi, je suis généreux. Puis je pense aussi aux gens, je pense aux organismes jeunes. Le premier ministre, dans son discours d'ouverture, a rappelé toute l'importance du gouvernement ouvert, de la transparence. Je crois que c'est une belle initiative, comme lui, ministre responsable de la Jeunesse, de montrer l'exemple, d'être le champion de la transparence et de transmettre ces données à l'ensemble de la population.

La Présidente (Mme Blais) : M. le député.

M. Turcotte : Comme par exemple, là, est-ce que le Partenariat jeunesse pour le développement durable, qui est mis dans les campus, là, du Québec, est-ce que lui est maintenu? Est-ce que c'est un ministère qui le prend en charge? Comment ça s'organise?

M. Couillard : Bien, d'abord, je remercie, Mme la Présidente, je remercie le collègue pour sa générosité. Je pense que la deuxième opposition apprécie particulièrement la générosité de l'opposition officielle par rapport à leur formation politique et je pense qu'ils en ont pris bonne note. Dans un autre pays où j'ai vécu pendant quelques années, il y avait un proverbe qui disait, en s'adressant à la Providence : Tu es généreux, mais on le mérite. Donc, il faut savoir continuer à mériter la générosité de nos collègues parlementaires et des différentes formations politiques.

M. Turcotte : Mais est-ce que le premier ministre sera généreux dans ses informations et il nous déposera la liste, là?

La Présidente (Mme Blais) : M. le député, laissez le premier ministre terminer sa réponse.

M. Turcotte : ...je profitais de la pause, là.

M. Couillard : Écoutez, bien, question spécifique pour le Défi de l'environnement. Alors, bonne nouvelle, Mme la Présidente, les moyens d'action du Défi de l'environnement sont tous reconduits en 2014-2015 pour un montant prévu de 877 500 \$. Voilà. Et on m'indique même qu'il y a une initiative fédérale qui a été modifiée avec le programme Katimavik-Opcan, et ce retrait du gouvernement fédéral ne devrait pas avoir d'impact sur la réalisation du moyen d'action.

Par exemple, l'ensemble des moyens d'action, en passant, incluant des ententes, sont dans la Stratégie d'action, là. Ce n'est pas caché, ces affaires-là, puis je pense que c'est très public. Pour nous, ce qui est absolument prioritaire, c'est le maintien des services. Et puis c'est clair que le moment charnière, c'est le moment où la responsabilité financière est transférée. Alors, notre collègue du Secrétariat à la jeunesse de même que les parlementaires font un suivi très, très approfondi et très proche de ces questions-là, notamment quand il s'agit de clientèles vulnérables. Par exemple, dans les ententes avec le ministère de la Santé, on retrouve des initiatives telles que le programme Qualification des jeunes qu'on avait lancé il y a quelques années pour le devenir des jeunes en sortie de centre jeunesse, également des équipes de deuxième ligne de santé mentale, toxicomanie. Alors, il s'agit de gens excessivement vulnérables, dont les problèmes défraient rarement la manchette, hein? En santé, on parle de toutes sortes d'autres choses que de ça. Alors, je peux vous dire que moi-même et notre équipe, de même que le secrétariat, on va être très attentifs afin de nous assurer de suivre ces questions-là.

On parle quand même de montants relativement petits par rapport aux budgets des ministères concernés. Je pense que la Santé et Services sociaux est rendue autour de 35 milliards de dollars. On doit être capables de trouver ça. Quoique j'aie un petit caveat, parce que, dans mon long apprentissage de gestion publique, dans ma première année... premier passage en politique, j'avais demandé à mon sous-ministre en titre à l'époque : Écoute, X — je ne veux pas dire lequel des deux c'était — je ne peux pas croire que, sur le budget qu'on a... À l'époque, on avait 25 milliards; 17 milliards quand je suis arrivé, 25 milliards à la fin, puis c'est rendu 35 milliards maintenant en Santé et Services sociaux. Je lui demande à cet estimé collègue : Je suis certain que, là-dedans, tu peux me trouver, dans l'enveloppe de notre ministère... ce n'est pas vrai que tu ne peux pas me trouver, disons, 10 millions de dollars pour tel problème qu'il fallait résoudre. Et il a eu cette parole...

M. Turcotte : Je comprends que c'est intéressant, mais est-ce que c'est sur mon temps?

La Présidente (Mme Blais) : Oui, c'est terminé, mais là c'est rendu sur le temps du gouvernement.

M. Couillard : Oui, mais je voudrais finir l'histoire, parce que c'est intéressant, l'histoire.

M. Turcotte : Mais est-ce que le premier ministre peut s'engager à déposer la liste?

M. Couillard : Bien, la liste est publique, et puis, de toute façon, on la verra aux crédits l'an prochain. Mais je voudrais finir mon histoire...

La Présidente (Mme Blais) : Oui, oui, on est sur le temps du gouvernement maintenant.

M. Couillard : ...parce que c'est vraiment une belle histoire.

M. Turcotte : Si c'est sur votre temps, elle est encore plus intéressante.

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Couillard : Et ça ne commence pas par «Il était une fois». Alors donc, je répète. Alors, M. le sous-ministre, ce n'est pas vrai qu'on n'est pas capables de trouver 10 millions de dollars sur 25 milliards de budget. Et la réponse a été très sage, et je m'en suis toujours souvenu. La réponse : M. Couillard... M. le ministre, on l'a, le 10 millions; la question, ce n'est pas si on a le 10 millions, c'est à qui on l'enlève pour le donner à ce que vous me demandez. Et voilà tout l'exercice d'allocation des fonds.

Et, pour les citoyens qui nous entendent, je veux juste le mentionner parce que j'ai souvent cette question-là : M. Couillard, comment ça se fait, avec les milliards puis les milliards que vous dépensez en santé, en éducation, que vous ne pouvez pas trouver, là, quelques millions pour tel problème qui a été soulevé par l'actualité? Où en sommes-nous?

• (11 h 20) •

La Présidente (Mme Blais) : Nous sommes rendus à la députée de Crémazie. Et il reste un peu moins de 10 minutes pour la fin de l'étude de crédits. À vous la parole, Mme la députée.

Mme Montpetit : Merci, Mme la Présidente. M. le premier ministre, à titre d'adjointe parlementaire à la ministre déléguée à la Santé publique, mais surtout à titre de députée d'une circonscription où les jeunes sont nombreux et les activités... les équipes sportives sont pléthores et surtout au sein de la synergie de la circonscription, je souhaite aborder la question de l'activité physique, mais plus particulièrement la question des infrastructures qui évidemment soutiennent ces activités sportives.

Dans un contexte démographique — pour faire une petite digression sur les questions de santé publique — où l'obésité et l'embonpoint sont toujours en hausse au Québec, cette question prend d'autant plus son sens. Et, à titre d'exemple, selon des données anthropométriques récentes, c'est près d'un enfant sur cinq qui présente un surplus de poids et près de 10 % qui souffrent d'obésité. Et c'est des données qui sont de plus en plus inquiétantes parce que les problèmes de poids frappent dès la petite enfance. Et inutile de souligner, évidemment, les conséquences importantes que ça peut avoir au niveau de la santé publique, et au niveau de la santé de façon générale, et la pression sur le réseau de santé.

Et ceci m'amène à souligner que, dans ce contexte-là, évidemment, la question du support prend toute son importance et d'investir dans le maintien, dans l'amélioration, dans la construction également d'infrastructures et d'infrastructures à vocation sportive et récréative pour soutenir cette activité physique. Alors, M. le premier ministre, dans le fond, pouvez-vous nous expliquer quel sera le soutien gouvernemental qui sera accordé, au cours des prochaines années, aux infrastructures sportives?

La Présidente (Mme Blais) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Merci, Mme la Présidente. Merci pour la question. Dans le plan budgétaire 2014-2015, le ministre des Finances, notre collègue, a annoncé que le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives sera doté, en fait, d'une nouvelle enveloppe de 50 millions de dollars. Alors, l'octroi de cette somme sera confirmé après l'adoption du projet de loi concernant la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget. Et je suis certain que c'est un projet de loi que nos collègues des deux oppositions vont appuyer activement, de façon à ce que son adoption ne soit pas retardée et qu'on puisse mettre en oeuvre ces mesures, dont celle-là.

Un appel de projets devrait être lancé à l'automne prochain. Donc, les organismes admissibles au programme seront invités à soumettre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport la présentation de leurs projets. Il faut savoir à quel point ce programme est populaire. Lors du dernier appel de candidatures, le ministère avait reçu 296 demandes de projets et, de ce nombre, 50 seulement avaient pu être retenues compte tenu de l'enveloppe disponible. Cette enveloppe permettra le financement de projets tels que des patinoires intérieures et extérieures, des piscines, des terrains de tennis, des terrains de soccer, des centres sportifs, des installations multisports et divers autres projets. Elle consacre donc l'importance de disposer d'infrastructures sportives adéquates dans la quête d'un mode de vie sain et actif pour tous les Québécois et les Québécoises.

Alors, on se demande comment est-ce qu'on finance ça. Pour permettre le financement de cette nouvelle mesure, on continue à prélever annuellement, à même les revenus de la taxe sur les produits du tabac, une somme qui est haussée de 5 millions de dollars de 2014-2015 à 2024-2025, portant ainsi le financement provenant de cette taxe de 55 à 60 millions de dollars jusqu'en 2023-2024 et de 3 à 8 millions de dollars en 2024-2025. Alors, les revenus de la taxation, il faut le savoir, provenant de la vente de produits du tabac s'élèvent à plus de 1 milliard de dollars, 1 108 000 000 \$ pour l'année 2014-2015, dont 977 millions sont versés au fonds général, mais 131 millions sont affectés à divers fonds spéciaux, dont celui dont nous parlons, qui administre le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives. Mais, encore une fois, pour ce faire, des modifications législatives, qui seront soutenues avec enthousiasme par nos collègues de l'opposition, devront être apportées à la Loi instituant le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique afin d'augmenter la partie du produit de l'impôt sur le tabac qui sera versée au fonds.

Donc, on sera tous d'accord sur cette mesure, je crois. D'ailleurs, pour les différents députés de circonscription, c'est toujours des moments heureux où on va annoncer aux écoles ou aux milieux des nouvelles installations sportives.

La Présidente (Mme Blais) : Il vous reste six minutes, M. le premier ministre.

M. Couillard : Pour vous dire bonjour ou pour...

La Présidente (Mme Blais) : Pour parler de jeunesse.

M. Couillard : Je vais peut-être laisser mes collègues...

La Présidente (Mme Blais) : Le député de Montmorency... Le député de Montmorency.

M. Couillard : Le député de Montmorency, oui. Allons-y.

M. Bernier : Mme la Présidente, ce que je veux souligner ici, ce matin, on aura l'occasion d'entendre le premier ministre sur ça aussi, mais c'est la présence de tous les organismes, dans nos circonscriptions, qui travaillent au bien-être et à soutenir la jeunesse. Vous savez, je dis toujours à mes gens quand je les rencontre, je rencontre mes jeunes ou tout groupe : On n'a pas le droit de laisser tomber un jeune. On doit mettre tout en oeuvre pour l'aider, l'aider, bien sûr, dans son cheminement scolaire, l'aider également quand il est en difficulté, être capable de lui donner les ressources nécessaires. Et chacune de nos circonscriptions bénéficie d'organismes communautaires qui sont très présents et qui sont très actifs dans nos régions. Moi, en tout cas, je me fais un devoir, durant toutes les années où j'ai été député, depuis 2003, de participer à chacune de ces organisations-là, parce que c'est ma première priorité.

Ce que je souhaite, M. le premier ministre, c'est qu'on puisse soutenir ces organismes-là. Et c'est notre rôle, comme députés, de transmettre leur message auprès du gouvernement, auprès des instances pour leur permettre d'obtenir les fonds nécessaires et réaliser ce pour quoi ils existent. On sait que plusieurs font appel à des activités publiques, tournois de golf ou toute autre activité d'appel, vente d'encan, toutes sortes de cocktails ou toutes sortes de choses. Mais c'est beaucoup d'investissement. Et ces gens-là ont besoin d'une base, d'une base pour être capables de maintenir le fonctionnement.

Chez nous, je veux saluer en passant... j'ai Carrefour jeunesse-emploi de Beauport, qui est très important, et saluer sa directrice générale, Sonia, qui travaille très, très fort, et qui vont chercher des jeunes, et qui sont capables de les amener et de les retourner à l'école ou de les orienter vers de l'emploi. Puis effectivement j'ai été témoin aussi de jeunes qui sont venus nous voir, qui sont venus me voir puis qui ont réalisé des projets, projets concrets, que ça soit dans le domaine de la menuiserie, ou dans le domaine des affaires, ou dans le domaine des services. Et ces organismes-là ont besoin d'être soutenus pour poursuivre la mission qu'ils ont. Donc, j'aimerais simplement, M. le premier ministre, avoir votre opinion par rapport à ces organismes-là et la priorité gouvernementale par rapport à eux.

La Présidente (Mme Blais) : En conclusion, M. le premier ministre.

M. Couillard : Bien, merci, Mme la Présidente. Je voudrais d'abord dire que, comme notre collègue et nos collègues, nous considérons l'action des groupes communautaires comme étant complémentaire et importante. Parce qu'il y a de nombreux acteurs qui visent à améliorer la qualité de vie des citoyens, oui, les groupes communautaires, bien sûr, les OBNL, mais également nos enseignants, nos éducateurs et éducatrices dans les CPE et une quantité d'agents, là, de changement qui oeuvrent dans notre société, auxquels il faut rendre hommage.

Alors, on a réussi, malgré les difficultés financières considérables auxquelles nous faisons face, à conserver la même enveloppe de soutien aux groupes communautaires. Il faut absolument qu'on équilibre le budget, on le sait, pour 2015-2016 pour nous redonner la liberté de choix, entre autres la liberté de pouvoir agir de façon plus déterminante et plus ciblée vers le milieu communautaire en s'attendant, bien sûr, ce qui, je crois, est bien compris de leur part, d'une... le fait de s'assurer qu'il n'y ait pas de duplication de mission entre les différents groupes, que la reddition de comptes soit constante et qu'on ait vraiment une entente là-dessus. Et je n'envisage pas de difficulté parce que je crois que les attitudes là-dessus sont très ouvertes auprès du milieu communautaire. Il y a des choses que font les groupes communautaires que ne peuvent faire les réseaux, non pas par manque de volonté, mais par manque de proximité parfois avec les milieux. Et donc la participation de ces groupes est absolument indispensable.

Alors, je remercie le député de nous rappeler cette question. Puis on va certainement avoir un suivi là-dessus au cours de l'année, y compris le prochain budget et la prochaine étude de crédits, Mme la Présidente, parce que nous

arrivons, je crois, au terme de nos travaux que vous avez présidés, je dois dire, de façon magistrale, et je voudrais vous en féliciter. Et je crois que l'ensemble de mes collègues peuvent se joindre à moi pour ça. Je remercie encore une fois le personnel de la commission, le personnel de la fonction publique, du Secrétariat à la jeunesse qui est avec nous aujourd'hui. Merci.

On aura encore beaucoup de travail, dont ce travail d'évaluation du livre blanc, la nécessité ou non d'aller vers une nouvelle politique, poursuivre les moyens d'action pour une autre année, de façon à ce que nos jeunes puissent avoir devant eux et elles tous les outils nécessaires pour arriver au succès, à la réalisation de leurs ambitions et à leur pleine participation au progrès du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Blais) : Merci, M. le premier ministre. À mon tour de remercier les personnels des différents ministères, les personnels politiques, de l'Assemblée nationale, les députés également pour cette étude de crédits qui est écoulée pour le programme jeunesse.

Adoption des crédits

Nous allons maintenant procéder à la mise aux voix du programme. Le programme 1, Secrétariat à la jeunesse, pour l'exercice financier 2014-2015 est-il adopté?

Des voix : Adopté

M. Turcotte : Sur division.

Documents déposés

La Présidente (Mme Blais) : En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignement de l'opposition.

La commission ajourne ses travaux au lundi 23 juin 2014, à neuf heures, où elle entreprendra l'étude du volet Condition féminine. Merci.

(Fin de la séance à 11 h 30)